

Journée accompagnement danse 4 Février 2012

ANMAM CRR Chalon sur Saône

PRESENTATION

Robert Llorca directeur CRR Chalon sur Saône

Bonjour à tous !

Je suis Robert Llorca, directeur de ce conservatoire. Je suis très heureux de vous accueillir à Chalon sur Saône

Alors, c'est vrai que venir un samedi matin glacial à Chalon, qui n'est pas la ville la mieux desservie par le TGV, je le concède, ce n'est pas toujours évident !

C'est pourquoi on est content que vous soyez là, pour parler de ce sujet qui nous passionne, moi y compris, qui est l'accompagnement de la danse.

Je vais tout de suite céder la parole à Charles Desservy, qui est conseiller Musique et Danse à la Drac, et ensuite à Danièle Clemot, pour la présentation générale de la journée.

Moi, j'interviendrai régulièrement en tant que modérateur et aussi en tant qu'ancien accompagnateur de danse.

Charles Desservy conseiller musique et danse à la DRAC

Merci, monsieur le Directeur !

L'intérêt pour la danse est « en baisse » en Bourgogne, qui est avant tout une région de passage.

La semaine prochaine, à Chalon, se déroulera une grande réunion autour des métiers de la danse, car nous essayons d'avancer malgré cela.

Quand on parle de la danse, on évoque le répertoire, la création, la formation, la profession, l'enseignement supérieur. La problématique est large.

Dans le Morvan, il y a une très forte présence des danses traditionnelles : ce qui nous réunit, c'est la vie de la danse. Cette danse est nécessairement accompagnée, ce qui nous amène au rôle du musicien.

« C'est la même problématique que pour le tourneur de pages du pianiste : sans lui, tout s'arrête ! »

C'est un rôle à côté, fondamental, qui demande une forme de symbiose avec le danseur dans la recherche, la pensée, la création. Cela magnifie l'interprétation du danseur et agit comme un catalyseur vers le public, qui reçoit cette interprétation.

L'accompagnateur est un passeur, un maillon essentiel : c'est l'objet de nos rencontres, à la fois témoin et porteur du vocabulaire.

Danièle Clémot membre du collège de l'ANMAM, (secrétariat, site internet).
CRD Villeurbanne

Bonjour, au nom de toute l'association, je tiens avant tout à remercier très chaleureusement M. R.Llorca pour son accueil et le soutien qu'il a apporté à ce projet, ce qui a permis de rendre cet événement possible. Nous tenons également à remercier l'ensemble de l'équipe du CRR de Chalon sur Saône, administrative, pédagogique et technique avec les régisseurs, ainsi que D.Chaffangeon, membre de l'Anmam, et responsable de la formation à l'accompagnement danse ici au CRR de Chalon sur Saône.

Mais avant de passer la parole à D. Alibert qui fera une présentation plus détaillée de la journée, je vais vous faire une petite présentation de notre association, ce qui permettra de mieux la connaître ainsi que ses objectifs.

Notre association a été créée en **Juin 1999** à Lyon avec M. Tranchant comme président, professeur d'accompagnement au CNSMDL. Depuis son retrait en 2007 (tout en restant membre d'honneur) l'association fonctionne de manière collégiale. Notre association se veut avant tout être un lieu de réflexion et d'échanges sur les métiers de l'accompagnement musical. Elle regroupe des accompagnateurs pianistes et percussionnistes ainsi que des professeurs d'accompagnement.

Un premier état des lieux de la profession a révélé la nécessité de mener une réflexion de fond sur le rôle du musicien accompagnateur ainsi que sur la place de l'accompagnement dans les structures d'enseignement artistique spécialisé.

Afin de faciliter la communication et l'échange un premier **site internet** a été créé, il est actuellement en restructuration. Un volet spécifique consacré à l'accompagnement de la danse y sera dédié, toutes les bonnes volontés pour le nourrir seront les bienvenues.

Nous avons participé à différents groupes de travail à la DMDTS :

- **2005** : commission sur les épreuves du DE d'accompagnement (ouverture du DE d'accompagnement aux percussionnistes)
- **2006** : travail sur les textes du DNOP avec le projet des CEPI. Rédaction d'une fiche spécifique sur l'accompagnement. Intégration d'un temps de travail spécifique avec l'accompagnateur pour la préparation du CEPI. Création d'UV d'accompagnement pour tous les instruments polyphoniques
- **2010** : Participation à un groupe de travail sur le DNSPM accompagnement.

Dès le début, nous avons mis dans nos objectifs, l'organisation d'événements dans les établissements d'enseignements afin de susciter des échanges bien sûr, mais aussi de permettre une meilleure lisibilité de ce métier passionnant mais mal connu.

- **2002** : ENM Villeurbanne
- **2003** : Etats généraux de Rennes
- **2008** : CRD Troyes
- **2009** : CRR de Paris et Rouen

En ce qui concerne plus spécifiquement l'accompagnement de la danse, nous avons organisé une journée de formation en **Novembre 2007 au CNSMDL**.

Nous sommes partis du constat suivant : il n'existait quasiment aucune réelle filière de formation pour l'accompagnement de la danse. La plupart, des accompagnateurs, comme nous le verrons certainement tout au long de la journée au regard de certains témoignages, se sont formés comme on dit sur « le tas ».

C'est également à la demande de certains adhérents que nous avons proposé d'organiser une journée de réflexion, sous la forme d'un colloque, autour de l'accompagnement danse. En effet, s'il représente de réelles perspectives professionnelles, il n'en reste pas moins mal connu et pas toujours très valorisé, souffrant d'un manque de formations spécifiques et identifiées.

Notre choix s'est porté sur le CRR de Chalon sur Saône, qui possède un département danse important ainsi que la spécificité quasi unique de proposer un cursus DEM d'accompagnement danse sous la responsabilité de D.Chaffangeon, également membre de notre association, et que nous tenons à remercier pour son engagement et son implication dans ce projet.

Nous avons confié la conception de cette journée à D.Alibert membre du collège de l'Annam. Avant de lui passer la parole afin de vous présenter cette journée, je tiens également à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées et ont manifesté un intérêt pour participer à cette journée et tout particulièrement Pascale Laborie, inspectrice de la danse, pour sa mobilisation et son soutien.

Je vous souhaite une très bonne journée à tous

Dominique Alibert membre de l'Anmam, conceptrice de la journée. CRR St Etienne

Merci Danièle, merci Catherine, merci aux collègues de l'ANMAM qui ont eu l'initiative de cette journée et m'ont fait confiance pour la coordination.

Merci à tous les participants venant de toute part, aux collègues qui ont répondu présents à l'appel, à notre collègue Dominique Chaffangeon, professeur accompagnateur de danse du CRR de Chalon qui a eu l'idée d'orchestrer la partie musicale en réunissant danseurs et musiciens sur la scène de l'auditorium, avec la participation du département danse, merci au régisseur.

Enfin, merci à Robert Llorca notre modérateur qui a bien voulu soutenir notre projet en nous accueillant dans ce lieu tout à fait approprié.

Tout d'abord « Pourquoi une journée sur l'accompagnement de la danse? »

En tant qu'accompagnatrice de la classe de danse contemporaine au CRR de St Etienne titulaire depuis une vingtaine d'années, j'ai eu à coeur de coordonner cet évènement fédérateur placé sous le signe de l'échange.

En effet, depuis quelques décennies seulement, le métier d'accompagnateur de danse a été valorisé par la mise en place d'un DE spécifique à l'accompagnement de la danse (1989).

Depuis, un long chemin a été parcouru avec l'accès des épreuves aux percussionnistes (2006?), l'accès au grade PEA par différentes voies. Ce sera le sujet de la 1ère table ronde portant sur « **l'état des lieux de la profession** » avec quelques témoignages d'intervenants très divers, et les questions sur la voie statutaire qui devraient nous amener au débat.

Ensuite, nous vous invitons à 14h après un temps déjeuner à assister à des cours de danse classique, contemporaine et jazz démontrés par les professeurs de danse P.Cheloudiakoff, Lysiane Di Stasio, Christelle Comte sur la scène de l'auditorium. Une douzaine de musiciens pianistes ou percussionnistes se prêteront à l'exercice de l'accompagnement de la danse sous la houlette de Dominique Chaffangeon. Ce moment riche en couleurs devrait montrer la diversité des esthétiques proposées car de même qu'il existe plusieurs styles de danse, il existe plusieurs styles d'accompagnement.

Nous aurons ensuite une courte pause puis s'enchaîneront la table ronde sur « **le rôle pédagogique et artistique de l'accompagnateur** » suivie d'un débat, puis la table ronde sur « **la transmission** » avec les questionnements qui en découlent.

Nous concluons cette journée par un dernier débat ouvert au public.

Espérant répondre à votre attente, cher public, nous vous remercions pour votre présence.

TABLES RONDES

I- Etat des lieux de la profession

Présentation des témoignages

Dominique Alibert

En tant qu'accompagnatrice de la classe de danse au CRR de Saint Etienne titulaire depuis une vingtaine d'années je me pose moi-même la question:

« Comment je me suis retrouvée à pratiquer cette profession? »:

Je ne vais pas m'étendre sur ma biographie mais parler un peu de mon parcours:

Après des études de piano classique parallèlement à une filière universitaire en musicologie (Lyon 2), j'ai commencé tardivement des études de piano jazz en passant d'abord par une école privée (American School of Modern Music) sur Paris.

De retour sur Lyon, j'ai intégré au CRR de Lyon la classe de Mario Stanchev, mon professeur pour qui j'ai beaucoup de reconnaissance. Il y avait pour moi nécessité à 30 ans de me positionner sur mon orientation professionnelle, bref de gagner ma vie et à ce moment là j'ai accepté un remplacement pour l'accompagnement de la danse dans cet établissement.

Cela a été le « baptême du feu » car je n'avais aucune idée de ce qu'était un cours de danse donc encore moins de l'accompagnement!

Très vite comme ça s'est bien passé, j'ai pris conscience que ce pouvait être un espace ouvert à la création et à l'improvisation et de là tout s'est enchaîné: vacances au CNSMD et au CND de LYON, recrutement sur concours au CRR de Saint Etienne pour un poste avec épreuves du DE d'accompagnement danse en préfiguration. (je remercie Bernadette Leguil du CND de m'avoir permis de préparer le DE dans de bonnes conditions.)

Je suis actuellement titulaire d'un poste d'ASEA à temps partiel avec 16/ 20 dont 12 d'accompagnement et 4 h de FMD. J'ai fait le choix de ce temps partiel car j'ai d'autres activités artistiques nécessaires pour ne pas me couper des musiciens.

Bien que titulaire du poste, j'ai tenu à passer le DE accompagnement danse en candidat libre par la suite, sans doute par préoccupation d'avoir un diplôme adéquat (sorte de reconnaissance?).

Actuellement je réalise que j'ai fait le bon choix car cette profession me permet d'allier le côté artistique au côté humain.

Je concluais en citant Susan Manoff, grande dame pianiste de l'accompagnement qui répondait à la question : qu'est - ce qu'accompagner pour vous? « **Accompagner, c'est l'art d'être avec** »

Jaime de Hagen membre de l'Anmam, CRD Soissons

Je suis accompagnateur à Soissons et pour moi, ce fût un « parachutage » absolu : je ne connaissais rien

à la danse... j'ai d'abord été vacataire, puis en CCD, puis en CDI, maintenant je suis titulaire ! Je n'avais pas

de diplômes ; j'improvise, je compose et je fais un peu de FMD.

L'important, c'est d'être en binôme avec le prof de danse....puis la connaissance aide à la « télépathie » entre

la danseuse et le pianiste....il faut beaucoup de patience : un pianiste inexpérimenté est très vite un « calvaire »

Christophe Petit membre de l'Anmam, CRI Pays Roussillonnais

Je voudrais répondre à plusieurs questions :

- 1) Comment épouse-t-on le métier d'accompagnateur de danse?
- 2) Comment l'apprend-on?
- 3) Comment s'insère-t-on dans un contexte professionnel?
- 4) Quelles difficultés rencontre-t-on?

Avant de répondre à chaque question, je souhaite donner une vue synthétique de mon parcours:

Deux ans au conservatoire de Brest comme accompagnateur multicartes, en tant que ASEA contractuel

1 ans à Chambéry comme accompagnateur de danse, ASEA contractuel

Trois ans au Ballet du Rhin, contractuel

5 ans à Grenoble, avec titularisation ASEA

3 ans à la Communauté de commune du pays Roussillonnais, avec titularisation PEA.

A la question 1, je réponds toujours par l'anecdote suivante: c'est le patron de Brest, lors de mon recrutement, qui m'a dit "vous, vu votre CV -j'avais deux DE à l'époque, piano et accompagnement, l'accompagnement de la danse ne doit pas vous intéresser..." Par esprit de contradiction, j'ai fini par dire que si, sans savoir en quoi cela consistait. Cause de ma vocation aujourd'hui: le hasard! Je n'y étais pas préparé, du tout. Par contre, mon profil, mes centres d'intérêt, et l'accueil des enseignants d'alors a fait le reste.

Ce hasard est-il encore aujourd'hui la règle, ou a-t-on construit une image de la profession, une information, ou une filière plus efficace?

A la question 2, la réponse est, dans mon cas: "à coups de pieds aux fesses". Par compagnonnage, par tâtonnement, une fois, salutaire, un stage à Angers. Le rôle des professeurs de danse a été déterminant, ce sont eux qui, patiemment, reformulent leurs besoins. Lorsque j'étais au Ballet du Rhin, le manque d'outils a été extrêmement douloureux: apprendre sur le tas, c'est faire beaucoup d'erreurs, c'est se trouver en difficulté très souvent. Aujourd'hui, il existe des formations, mais ceux qui vont sur le terrain sont-ils toujours ceux qui ont eu accès à cette formation?

A la question 3, ma réponse a été: assez facilement. Il y avait beaucoup d'opportunités, dont celle d'aller en compagnie professionnelle, je n'ai jamais craint de n'avoir pas de poste. J'ai eu la chance de bénéficier d'un bon timing pour les concours CNFPT. Au début de ma carrière, je ne me souciais pas de statut, ensuite j'ai eu le concours B, puis, après deux tentatives, le concours A (interne et externe), une année exceptionnelle où il y avait pléthore de places sur la liste (toutes n'ont pas été pourvues). Puis le poste que j'ai aujourd'hui, dans une collectivité qui avait les reins assez solides pour créer un poste de catégorie A. Mais cela s'appelle de la chance, parce que c'est loin d'être la règle... Je crois aussi que j'ai bénéficié du vent favorable à l'accompagnement de la danse de ces dernières années, auquel l'ANMAM n'est pas étrangère...

A la question 4, je voudrais répondre ceci. Outre les difficultés liées au manque de formation, je voudrais témoigner de mon expérience du CA d'accompagnateur. Ce ne sont pas finalement les épreuves techniques qui m'ont le plus mis en difficulté, mais, au vu des résultats, ce sont les épreuves pédagogiques. C'est forcément lié au peu de pratique que l'on peut avoir en étant accompagnateur de danse. Là dessus il y a aussi du travail.

Isabelle Mambour membre de l'Anmam, CRR Aubervilliers

Je suis « tombée » dans la danse après des études de piano classique !

J'ai débuté avec un prof qui m'a formée (vocabulaire, rôle de référent musical auprès des autres profs, des élèves)

J'ai aussi tenu le rôle du chef de chant pour le ballet : découper les bandes « son » pour les adapter, tenue d'un cahier « aide-mémoire » pour les enchaînements chorégraphiques...j'ai pratiqué la FMD « sur le tas » ...

Je me suis formée auprès de Laurence Commandeur qui est présente ici...

J'ai également travaillé sur les statuts des profs de danse et des accompagnateurs (textes de 1991)

Morton Potash CNSMDL

Alors, la danse, ça fait longtemps que j'y suis !

Je vais faire un clin d'œil à l'homme primitif : la danse était une façon de communiquer avec l'au-delà : les danses de transe de Bâli, les danses vaudoues...

On essaie de s'attaquer à quelque chose d'essentiel....

J'ai commencé à accompagner parce que le pianiste n'arrivait pas à se lever !

J'étais un élève de Kenneth Kingje n'avais pas de diplômes... ; j'ai appris à jouer du piano quand j'avais 5 ans, comme tout le monde...j'ai d'abord eu un parcours de danseur, puis j'ai continué comme accompagnateur car je connaissais toute la profession ... je n'avais aucun statut, j'étais payé à la fin du cours...c'était en dehors de tout cadre. Aujourd'hui, bien que dans un conservatoire j'essaie de garder cette communication unique : de l'œil du musicien à l'oreille du danseur, on part d'un sens et on revient par un autre !

Le DE d'accompagnement, pour moi, c'est une chose invraisemblable !

Avant, le danseur (de ballet) choisissait son pianiste...mais maintenant, on rentre dans les institutions : les élèves viennent aux cours, ils doivent faire un croix pour signaler leur présence

Je suis un jeune retraité ! ...en situation de cumul d'emploi (CNSMD de Lyon) ; j'ai aussi été longtemps l'assistant de J. Koerner au CNSM de Paris

Gérard Hagopian CRR Avignon

Je suis percussionniste. Je travaille à Avignon : c'est une grosse machine de guerre (650 élèves) !

J'ai toujours enseigné la percussion, en haute Loire, à St Etienne.

Un jour, le directeur m'a dit : « vous devez partager votre temps entre l'enseignement et l'accompagnement de la danse contemporaine ! »

J'ai été très surpris ! Je suis allé au 1^ocours avec une paire de claves ! J'ai eu le soutien du prof de danse : « il faut apporter d'autres instruments, mais c'est très bien ! »

J'ai pris de plus en plus de plaisir et j'attendais mes 5 heures hebdomadaires avec impatience !

Je n'avais jamais connu cela avant comme percussionniste à l'orchestre ou comme enseignant !

Maintenant, sur 20 heures, j'adore toujours le milieu de la danse ...c'est l'inverse du « fonctionnaire » qui donne son cours d'instrument, a des soucis avec les parents d'élèves etc....

Lucette Marliac membre du collège de l'Anmam, CRR Rennes

Bonjour ! Je suis Lucette Marliac. Je suis très heureuse d'être ici mais je vous préviens tout de suite, je ne suis pas accompagnatrice danse, voilà ! huées, rires et applaudissements dans la salle)

Pourquoi suis-je ici ? Je suis accompagnatrice instrument et chant au CRR de Rennes, également au Pôle Supérieur Bretagne - Pays de Loire qui vient d'ouvrir cette année. Et je suis enfin enseignante de l'accompagnement ; c'est à ce titre que je m'intéresse beaucoup à l'accompagnement danse car je trouve que c'est extrêmement important que cet accompagnement spécifique soit proposé aux élèves à l'intérieur du cursus d'accompagnement. Mon ancienne élève Anne – Claire Galland (devenue ma collègue) s'occupe de ce domaine, elle vous en dira plus lors de la table ronde de cet après midi.

Je ne vais donc pas pouvoir vous faire un panorama, un témoignage de mon parcours d'accompagnement danse ... puisque je n'ai rien fait !

Sauf ... Justement une anecdote : la première fois où j'en ai fait un peu résulte du fait que j'ai fait partie du jury de CA d'accompagnement dans lequel figurait pour la première fois une épreuve d'accompagnement danse. J'ai estimé alors que je ne pouvais pas aller à ce jury sans avoir pratiqué moi-même cette forme d'accompagnement. Donc je me suis rendue bravement à un cours de danse et je me suis jetée à l'eau.

Grâce à quoi j'ai une petite notion de toute l'envergure de ce magnifique métier...

Je vais maintenant essayer de me chronométrer, de vous proposer brièvement une réflexion générale (puisque je vois les choses d'un peu plus loin), en 3 questions :

1) Tous ces parcours très riches que nous avons entendus, très souvent atypiques, en quelle sorte sont-ils choisis, revendiqués ? Mais parfois aussi subis ?

2) Nous sommes actuellement dans une période de mutation entre 2 systèmes, un système « ancien » (en résumé, avec les DE et CA en candidature libre) dans lequel l'accompagnement danse avait commencé à s'intégrer, et un système nouveau en train de se mettre en place (notamment avènement des Pôles Sup) dans lequel il va falloir retrouver comment s'insérer. Parallèlement se produisent des changements d'ordre administratif, dans la fonction publique territoriale.

3) En conséquence, comment, face à ces changements, se projeter dans l'avenir ? Comment, dans ma position d'enseignante, répondre à la responsabilité de savoir guider mes élèves dans ces changements ? Quel va être leur avenir ?

1) Reprenons la 1^{ère} question.

Je citerai Christophe (Petit) dans une de ses précédentes interventions, en janvier 2009 :

Il s'agit, en tant qu'accompagnateur danse, de vaincre un enchaînement négatif : manque de formation (dont nous venons d'entendre quelques témoignages) entraînant manque de diplôme entraînant par contrecoup une situation administrative particulièrement précaire chez les accompagnateurs danse (plus que la moyenne des autres accompagnateurs chant et instrument).

Cela semble donc témoigner d'une difficulté de la part des organismes officiels à prendre en compte la spécificité accompagnement danse.

Quelle va être la part, au sein de ces parcours riches et atypiques de situations joyeusement voulues ou au contraire douloureuses que l'on aurait préféré éviter ?

Nous y reviendrons certainement dans le débat.

2) Période de mutation

Dans la période écoulée, période d' « ancien système » (en gros, celle des DE et CA en candidature libre) nous avons pu noter des évolutions positives concernant les

accompagnateurs danse (Dominique y a fait allusion dans l'introduction de ce colloque). Exemple : opportunité donnée aux accompagnateurs non pianistes de présenter le DE d'accompagnement danse (l'Anmam a tenu un rôle dans cette évolution) ; il y a eu 3 promus dans le dernier DE organisé, dont un d'ailleurs est un de mes collègues à Rennes (il est donc percussionniste accompagnateur danse).

Au niveau du CA, ouverture d'une « spécificité danse », avec 1 candidat lauréat à la dernière session (il s'agit de Christophe Petit, ici présent).

Au niveau du CNFPT (je m'occupe personnellement du suivi de ce dossier au sein de l'Anmam), depuis la création du grade de PEA pour les accompagnateurs, 63 personnes reçues sur liste d'aptitude ont réussi à faire transformer leur poste, et parmi celles-ci 8 spécialistes accompagnement danse (par voie externe, interne ou examen professionnel).

Dans le « système nouveau » (j'ai eu à ce sujet P Ribour, inspecteur de la musique, au téléphone hier) les DE et CA tels que nous les avons connus sont supprimés (d'ailleurs le bureau des examens du ministère n'existe plus).

L'équivalent du DE se passera au sein des Pôles Supérieurs, les Cefedem étant progressivement intégrés à l'intérieur de ceux-ci. Au niveau du CA, cela aura lieu au sein des CNSMD, dans les formations diplômantes FDCA.

Pour revenir aux pôles supérieurs, on peut constater que pour le moment (nous sommes au tout début de leur mise en route) l'accompagnement n'existe pas dans tous, mais seulement dans la moitié, et à l'intérieur de ceux-ci l'accompagnement danse n'est pratiquement pas existant, uniquement dans 2 cursus et à l'état d'options, à l'intérieur d'un cursus accompagnement chant/instrument (cf précisions dans annexe : entretien LM avec P Ribour)

Dans les CNSMD, jusqu'à cette année cette spécificité n'existait également qu'à l'état d'UV optionnelle, également à l'intérieur d'un cursus accompagnement chant/instrument. Mais il y a des changements au CNSMD de Paris, vous aurez des informations cet après midi avec S Griotto sur ce sujet.

Néanmoins, il existe d'autres possibilités que l'on ne connaît pas beaucoup à présent mais qui sont amenées à se développer, pouvant peut-être mieux convenir aux parcours atypiques ? Par exemple la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) et au niveau de la fonction publique territoriale la REP : là aussi Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle.

Comme changement, il y a aussi, au point de vue administratif, l'avènement des centres de gestion (à la place du CNFPT) et la nouvelle loi sur le cadre B, dont on a su l'existence depuis peu, et qui nous pose question car elle comporte une malheureuse phrase sur l'accompagnement. Le cadre B comportera 3 grades : d'abord le grade d'assistant, puis le grade d'assistant principal de 2^{ème} classe, puis de 1^{ère} classe. Pour décrire le grade le plus bas, celui d'assistant, il est précisé que ce sont des personnes qui n'enseignent pas vraiment, qui sont des assistants d'autres enseignants, et le seul exemple donné de cette catégorie est celui des accompagnateurs de classes instrumentales (sifflements de la salle..).

Cette malheureuse phrase est aussi reproduite dans les dossiers REP.

Cela nous pose question...

3) Comment se projeter dans l'avenir ? Par rapport au futur de nos étudiants ?

Première chose, il y a bien sûr nécessité d'une information beaucoup plus précise sur tous ces sujets, ces changements en cours, sur ce qui est déjà écrit, existant et sur ce qu'on pourrait peut-être modifier ?

Nous avons sans doute un grand rôle à jouer en tant qu'association pour diffuser l'information.

Il y a peut-être nécessité à être « actif », à ce que nous, en premier vous les acteurs de la profession mais aussi nous, les enseignants de l'accompagnement, prenions ceci en main. Nécessité donc à prendre des rendez vous avec les personnes qui seront en charge de cela, sachant que visiblement, d'après ce que disait P Ribour, il faut maintenant avoir en tête que

l'on aura moins un organisme centralisé, mais beaucoup plus d'interlocuteurs décentralisés, qui ont une certaine autonomie.

En quelque sorte il ne faudra pas interroger en priorité le ministère de la culture mais prendre contact avec les différents directeurs des divers organismes (pôles sup, CNSMD, ...)

Il n'y aura plus un seul texte de référence comme le DE ou le CA, mais plusieurs textes peut-être différents selon les endroits, les centres.

Est-ce que cela peut être, au delà de l'inquiétude ou de l'incertitude, un atout, une richesse ? Peut-être est-ce à nous d'en décider ? C'est-à-dire de nous en emparer et d'avoir une action pour qu'il en soit ainsi ?

Attitude d'activisme en quelque sorte ??

J'ose espérer que l'Annam soit là, comme dans le passé, non seulement un vecteur de regroupement de l'information, mais aussi un lieu de rencontre capital, un espace, une instance, une source de réflexion... C'est ce que je souhaite.

Merci.

Charles Desservy

Je souhaite rappeler que, entre l'échelon central et les pôles, il existe les DRAC ! Dans chaque région vous avez à votre disposition et à votre écoute des conseillers comme moi qui sont là pour répondre à votre attente et votre inquiétude. Concernant le DE, il y aura bien sûr un socle commun : nous sommes dans le cadre d'un diplôme national. Evidemment nous avons une transcription différente, une transposition de ce diplôme dans chaque pôle, liée à la plus grande responsabilité des Pôles Supérieurs. Mais rappelons que la mise en place des Pôles répond à un vide et à une demande : il y avait entre les enseignements initiaux (les CRR) et les CNSM un effet d'« entonnoir » terrible pour nos étudiants. Il s'agit de mieux mailler le territoire, et avec des formations professionnalisantes, DNSP etc.. Bien sûr il y a la difficulté d'intégrer la danse, on est à proximité de Rhône Alpes et d'autres structures mais sachez qu'on y travaille ...Jean Tabouret (directeur du PESM Bourgogne) sera là cet après midi pour nous en parler. Les PESM ont cette mission nouvelle, d'avoir cette responsabilité d'organisation, de suivi des DE, l'écriture de ces textes est toujours en cours, elle est permanente, mais il y a bien un socle commun national.

Pascale Laborie DGCA Inspectrice Danse

Pour compléter ce qu'a dit C Desservy, chaque pôle supérieur sera libre de construire les contenus de formations habilitées comme il l'entend. Il y a d'un côté le DNSPM de musicien option accompagnement qui a été défini par un référentiel (et nous avons participé à la définition de ce référentiel) (et proposé au CNSMDP) dans lequel figurent seuls les objectifs de formation

Il n'existe pas pour l'instant de CA de professeur d'accompagnement pour la danse : il y a un CA d'accompagnement avec 3 options (une dominante à choisir parmi chant, instrument, danse) mais pas de CA spécialisé Accompagnement Danse. Ceci dit le référentiel qui n'est pas encore écrit pour le CA va être encore très générique et chaque Pôle sera libre au regard de ce référentiel d'organiser les formations pertinentes.

C'est là dessus que je voulais revenir : c'est-à-dire que la grande différence c'est que les textes définissant les diplômes, tels qu'ils étaient définis auparavant donnaient des programmes de formation. On n'est plus dans cette logique là, on est dans un champ très large qui définit des objectifs de compétences dans lesquels vont s'inscrire des plans de formation

que vont mettre en place les directeurs de pôle, s'ils souhaitent encore une fois mettre en place une formation à l'accompagnement.

Dominique Chaffangeon membre de l'Anmam, CRR Chalon sur Saône

Je suis professeur ici à Chalon d'accompagnement Danse : on a la chance d'avoir un DEM accompagnement Danse

On se disait avec les collègues de l'Anmam, la suite de cette journée, ce serait que d'autres classes comme la mienne s'ouvrent.

Je suis à coté de F.Prevoist qui est professeur d'accompagnement Danse au CNSM de Paris ; j'ai appris qu'en 3 ans, on pouvait passer son prix en accompagnement danse.

J'ai bien entendu ce qui a été dit, mais je voudrais insister sur l'urgence !

J'ai 4 élèves qui vont passer leur DEM accompagnement Danse....que vont-ils faire après ?

Pour certains, ils pourraient accompagner le chant ou l'instrument... mais il faut faire très attention...

Il faudrait quelque chose de spécifique parce qu'on va passer à coté de vrais talents pour la danse, de gens qui n'ont pas de compétences pour accompagner le chant ou l'instrument, ce n'est pas leur truc !

J'ai bien compris que les institutions s'en occupent, mais il y a urgence !

Bien sur il faut un tronc commun au départ de la formation à l'accompagnement la première année dans les PESM, mais ensuite, il faut respecter la spécificité de la danse.

Jaime de Hagen

Il y a eu des formations proposées, mais avec le recul inefficaces car très théoriques et éloignées du quotidien d'une classe. J'ai fait partie en 97 d'une formation d'une année (Morton Potash était avec moi, et d'autres accompagnateurs) : il y avait beaucoup de cours d'analyse musicale, d'autres choses, mais très peu d'improvisation

(1 ou 2 cours dans l'année, c'est tout !)

Après le concours, j'ai interpellé monsieur Pietro Galli, membre du jury ; je lui ai demandé si il avait rencontré des situations professionnelles correspondant aux questions posées pendant le concours, il a dit que non.

Alors, quel est le sens d'un tel concours ? Je suis favorable à une formation, encore faut-il qu'elle soit adaptée !

Deborah Shannon CNSMDP

Peut-être on a une bonne nouvelle pour vous parce que ça a vraiment changé beaucoup depuis 97 ! Les formations ont toujours existé dans les deux disciplines (classique et contemporain) et sont beaucoup plus « pratiques ». J'ai fait l'option accompagnement chorégraphique pendant 5 ans (2007-2012) et la première année du cursus 2011-2012 (en interim) ; Sylvain Griotto a fait l'option pendant 3 ans (de sept 2008 à juin 2011). Franck Prevoist a été nommé professeur d'accompagnement chorégraphique classique en avril 2011, nous avons une première année du cursus plus une initiation (l'ancienne option) depuis septembre 2011. Depuis cette année, on fait un cursus avec les élèves, ils ont 2 heures par semaine : pas de théorie, tout est pratique ; c'est suivi par un cours de danse, ils observent, ils jouent (percussion s'ils ne peuvent pas tout de suite jouer au piano)...

Les choses ont vraiment changé : c'est quelque chose qui est dans la réalité, on a les mains sur le piano !

Christophe Petit

On voit que la formation est un gros souci !

On aura l'occasion d'en faire un état des lieux précis lors de la 3^e table ronde en fin de journée.

Je me permets de dériver un petit peu : je suis très heureux de voir tes élèves, Dominique !

J'ai une question: « pourquoi tes élèves veulent-ils épouser ce métier ? Pourquoi a-t-on encore envie de faire de l'accompagnement de la danse aujourd'hui ? »

Dominique leur passe la parole :

- **Vicky Salewski**: « moi, j'ai passé le Dumi, puis j'ai fait un stage avec Sylvain Griotto sans aucune notion de la danse et je suis cette formation à l'accompagnement (à Chalon) depuis septembre.

On y trouve une plus grande liberté pour le musicien que dans un cursus classique de conservatoire. »

- **Nicolas Itty** : « j'ai commencé très tard la musique, je suis rentré par hasard dans un conservatoire (grâce à Dominique Chaffangeon) je me suis inscrit dans sa classe, puis dans une classe de piano classique ;

Je suis venu et je suis resté ! »

- **Vicky** : « les choses se passent différemment ; il y a une communication avec le prof de danse...j'ai retrouvé

ce que je faisais avec les enfants (pratique du chant choral) : une ambiance collective. »

Pascale Laborie

Comment envisagez-vous l'avenir après votre DEM ? Est ce que vous souhaitez suivre une filière supérieure s'il en existe, ou plutôt aller vers un Cefedem si il y avait des formations pour ce fameux DE accompagnement danse ou est ce que des formules de stages vous conviendraient ?

- **Nicolas** : « c'est trop récent, on avance à l'aveugle....même avec Dominique Chaffangeon, on ne sait pas ce qu'on nous proposera après »

Robert Llorca

Il y a le forum des métiers la semaine prochaine : nous parlerons plus longtemps des formations.

Dominique Chaffangeon

L'avenir, ce n'est pas seulement la formation, c'est un diplôme...

J'insiste sur la spécificité : on fait tard de l'accompagnement de la danse...les gens sont très vite autonomes

Il ne faudrait pas qu'ils aient 15heures de cours théoriques dans un Pôle Sup. ! Il y a une part de répertoire

à acquérir, mais cela peut se faire sous forme de stage. Il faudrait, si PESM il y a, 2 à 3 heures de classe de danse par semaine à accompagner avec un tuteur qui donne des infos, ou une journée de stage par semaine...

Il faudrait que ce soit très professionnel !

L.Marliac

Dans les pôles supérieurs, il peut y avoir à la fois la formation initiale qui est assez lourde, mais aussi ce qu'on appelle la formation continue ; donc, ce sont des personnes qui sont déjà dans le métier, pour lesquelles le contenu est plus souple...il y a des modules qui sont validés part rapport à ce que l'étudiant a fait avant. Ce sont des démarches individuelles à l'intérieur de chaque centre.

P.Laborie

Vous verrez cela dans les textes officiels de décret et d'arrêté : il est précisé que tous les diplômes peuvent être acquis par la voie de l'alternance, de la formation continue ; et il va y avoir la mise en place de la VAE (validation des acquis et de l'expérience).

L.Marliac

L'Annam possède ces textes officiels de décret, arrêté et annexes sur le DE (avril et mai 2011) qui décrivent ces différentes formes de formation.

D. Clemot

Ces textes seront mis en ligne sur notre site. L'intégralité du site est consultable par les adhérents.

Bogdan Georgesco CRD Cholet

« Je reviens à la préhistoire, comme disait Morton Potash ! »

Le mot antique de « musica » désigne le fait de s'exprimer de façon « sonore », mais aussi exécuter des mouvements sur ce fond sonore... Ce que nous faisons avec les danseurs, cette sensibilité que nous partageons tous, c'est une chose très délicate, qui n'a plus exactement de nom...et qui nous motive tous !

Il y a une harmonisation insuffisante entre le besoin de reconnaissance officielle (la feuille de paie) et le plaisir de la

Liberté. Nous devons donc faire des efforts pour protéger cette union entre le mouvement et l'expression sonore.

Morton Potash

Vous connaissez ce film « Les baliseurs du désert » de Nacer Kemir

Dans ce film, les hommes disparaissent à l'âge de 20 ans...on les retrouve ensuite comme des vieillards qui tracent des lignes dans le désert (sans ordre particulier : ils quadrillent, balisent le temps...l'espace de l'esprit symbolisé par le désert) C'est un espace qu'on peut retrouver dans une classe de danse.

C'est notre vrai travail...laisser apparaître les lignes qui balisent le temps...ce n'est pas plat (il y a des accélérations, des ralentis). C'est agréable d'être payé pour cela, et c'est l'essence de notre métier, mais on doit le faire aussi sans être payé !!!

C.Petit

Je me suis posé la même question :

Est-ce que la passion s'effondre lorsque le statut s'affirme ? On sent ce conflit : le besoin de statut est légitime et on peut vouloir avoir les deux.

Je travaille avec de jeunes profs de danse ...j'ai le sentiment qu'ils sont toujours intéressés par la musique « vivante » (ce n'est pas évident à l'ère du MP3) Ce sont eux qui nous font vivre ...ils ont encore envie de nous, nous pouvons encore travailler avec eux, et l'incertitude que l'on ressent nous renvoie aux fondamentaux de la profession. J'aimerais continuer à travailler comme il faut pour le statut et la passion du métier. Ma question, c'est « est-ce qu'on va perdre quelque chose ou le gagner d'après vous » ?

J de Hagen

Pendant le stage à Angers (il y a dix ans pour danseurs et accompagnateurs), nous nous sommes rendus compte que les danseurs avaient une idée claire de ce qu'ils voulaient (mais n'étaient pas capables de l'exprimer aux musiciens)

et que les accompagnateurs savaient jouer, mais étaient incapables d'interpréter un mouvement en musique.

Cette passion, c'est comme le viaduc de Millau, il faut la construire des 2 cotés à la fois.

Sylvie Chabert professeur de danse CRD Valence

Je remercie pour ce qui a été dit sur la danse ; j'ai bénéficié des heures de formation du DE...et cela a été une vraie révélation ! C'est vrai que les danseurs ont du mal à trouver le vocabulaire commun avec le musicien...mais sans accompagnateur, on est « à la botte » du CD (surtout au niveau du tempo qui est « imposé »)!

Et c'est très lourd ! Merci d'être là !

Jean Luc Bernard percussionniste, formateur, intermittent

Je suis arrivé à la danse par la scène et au mouvement par le cirque (travail chez Bouglione) Depuis 1991, je travaille comme formateur pour le DE...Je me retrouve dans ce qu'ont dit Morton et Gérard : pour un batteur, la solitude est rare...Quand on est seul, sans basse il y a de vrais échanges...avec un danseur, on doit réussir à équilibrer les timbres...il y a des danseurs avec qui cela marche, et d'autres, non !

C'est un échange qui vaut la peine, mais qui ne peut pas suffire à remplir la vie d'un musicien !

Quand cela intéresse, c'est super !

Pascal Sevajols Ballet National de Bordeaux, Cefedem Aquitaine, CRR de Bordeaux

J'ai passé 20 ans à Marseille, je viens d'arriver à Bordeaux.

J'ai eu un parcours atypique puisque j'étais danseur (opéra de Paris), j'ai mené une carrière jusqu'à 28 ans à l'étranger. J'ai commencé en même temps des études de piano. J'ai mené les 2 choses de front. Pietro Galli a été mon maître pour l'accompagnement et l'improvisation, je l'ai entendu pendant des années...Il m'a donné des conseils pour la composition de pièces que j'ai pu faire, par exemple pour Carolyn Carlson...

Je remercie Pascale Laborie qui était en contact avec Josyane Rivoire et par qui j'ai eu connaissance de ce colloque. Je suis ravi d'être au milieu de vous, j'espère pouvoir apporter de petites pierres au cours de la journée Je peux parler de ce que le Cefedem Aquitaine peut vous apporter. J'ai des projets importants en cours au Conservatoire de Bordeaux (cursus de classe d'accompagnement danse)

Je vois tous ces musiciens qui voudraient faire de l'accompagnement...
De quelle manière va-t-on former ces jeunes ? Par rapport à l'impro, il y a un gros souci...
Les classes d'improvisation, c'est seulement à Paris ! On ne trouve pas cela en province !

R.Llorca

Vous aurez encore le temps d'intervenir cet après - midi. En tant que directeur, je voudrais dire que je suis content qu'on ait mis en place ici cette formation spécifique à l'accompagnement de la danse...Des formations à l'accompagnement, il y en a beaucoup en France, pour la danse beaucoup moins.

En conclusion, nous sommes tous arrivés à l'accompagnement de la danse « par hasard », souvent sans formation.

On a tous plus ou moins les mêmes parcours.

Les questions statutaires sont très importantes, c'est en train de se mettre en place...et on pourrait continuer à en parler toute l'après midi !

Mais le cœur du sujet, c'est comment dans une situation où on rentre dans un conservatoire, (car 80% de l'accompagnement de la danse se fait dans les conservatoires), donc dans un cadre « figé », comment garder la part de création. Je considère que c'est le seul cours où on peut enseigner en créant. Cela fait partie de mes raisons avouables d'avoir fait de l'accompagnement de la danse.

Aucun autre cours ne me permettait de continuer à créer et composer à plusieurs : transversalité (vis à vis d'une autre discipline) et improvisation dans un cadre rigide! Quand on a des cadres, c'est amusant de les transgresser ! Je vous souhaite un bon appétit à tous.

Pause Repas « Cafet' des arts »

COURS ACCOMPAGNES

I- Danse Classique professeur : **Philippe Cheloudiakoff**

Entrée des élèves danseurs (ils s'installent à la barre)

applaudissements

Dominique Chaffangeon (au piano) : « c'est le moment qu'il ne faut pas rater...le prof de danse montre, le pianiste regarde, construit et ça marche »

Pliés : Dominique explique brièvement ce qu'il joue (improvisation), parle de l'importance du répertoire de ballet

(ça donne des idées et, de toutes façons, il faut le jouer !) ...Parfois, il faut « adapter » !

Il passe à une chanson populaire, française (« Bon anniversaire » à Philippe !), à Brahms, puis une variation sur un thème de Bill Evans...

Même si on n'est pas compositeur, on peut « bidouiller »...

Pascal Sevajols : en hommage à Pietro Galli (qui a été son maître), Pascal joue de mémoire une de ses improvisations.

Dégagés : **Jaime de Hagen**

Ronds de Jambe : **Véronique Moisson** (CRR de Chalon)

Frappés : **Pauline Schneider** (CRR de Chalon) joue une pièce du répertoire issue de La Belle au Bois Dormant

Les danseurs passent au « milieu »

Sylvain Griotto improvise un tango sur les exercices de « tours »

Puis **Raphaël Plet** (accompagnateur danse de Chalon) intervient sur une musique de Piazzola

Christophe Petit pour les « grands sauts »

« Il n'existe pas vraiment de musique adaptée...il faut trouver la dynamique de ces mouvements.

C'est la partie la plus spécifique de notre métier »

II- Danse contemporaine

Professeur : **Lysiane di Stasio**

Entrée des élèves

Morton Potash au piano et **Gérard Hagopian** qui installe son matériel de percussion....

Un « petit » 7 « binaire » (!)

Gérard et Raphaël Plet Percussions diverses + « mains »

Adage : **Dominique Alibert** (au piano) et **Gérard Hagopian** pour un « blues » très « cool »...

Petit enchaînement (5x8 10x8 5x8 10x8 6x8) pour **Morton** (debout devant son piano avec des ajouts d'instruments très divers) et **Gérard**il « danse » et utilise les « silences » !

III- Modern-jazz

Professeur : **Christelle Comte**

Entrée des élèves

Au piano **F.Prévost** et **J.L Pacaud** à la percussion + **Gérard** + **Dominique Chaffangeon** à l'orgue Hammond.

C'est un mouvement « swing » La prof de danse demande « est-ce que quelqu'un peut marquer le

« schiff ta-a ta-a » ???!!!

Et on clôt la démonstration sur une samba !

TABLES RONDES (Suite)

II- Le rôle pédagogique de l'accompagnateur

Chacun se présente :

Dominique Alibert

Catherine Goubin

Pianiste accompagnatrice danse, chargée FMD au Crr de Chambéry

Raphaël Plet

Pianiste accompagnateur danse, chargé FMD au Crr de Chalon

Laurence Commandeur

Professeur de FMD au Crd d'Aix en Provence et au CNSMD de Lyon, formatrice pour le CA

Julien Lehoangan

Professeur de danse, adjoint de direction au Crr de St Etienne

Patricia Zaretti

Professeur de danse, formatrice pour le CA au CNSMD de Lyon

Début du débat avec la salle :

Laurence Commandeur

Un maître à danser a toujours été un musicien qui créait lui-même ; au 15^e ou 16^e siècle, « l'air » est toujours en regard des pas de danse, noté de façon rythmique ; plus tard, il y a toujours l'air, avec une notion plus poly-

-rythmique de la danse (apparition de la carrure)

On peut continuer comme ça jusqu'aux nouvelles écritures.

Les musiciens ont besoin d'une partition ! L'improvisation demande une démarche différente...

J'ai commencé avec de jeunes enfants (pratique du chant choral)... Ces jeunes (Eveil = 5 ans) traduisent de façon imagée le rapport musique / espace. J'ai étudié le chant choral en Hongrie et j'en ai gardé le plaisir d'enseigner de façon « collective »

1) « Quel sens pouvons nous donner à la FMD dans un établissement ? »

Il y a le fameux « triangle » : danseur / FM / musicien !

Il faut pouvoir proposer des exercices témoignant de la connaissance physiologique du corps des enfants, et proposer des exercices appropriés (latéralité, indépendance...)

On a maintenant des enfants qui ne connaissent plus la notion d'appui (dans l'espace), la notion de déplacement...

Cette psychomotricité est indispensable dans l'enseignement musical, de même que la mise en écoute préalable et la proprioception (qui permet de rentrer dans la matière)

C'est une pédagogie différenciée : « la FMD, c'est le solfège par le corps »

2) « la FM laisse une place importante à la culture musicale »

Les parents sont très contents de voir que tout s'enchaîne de manière cohérente ; le rapport entre l'œil et l'oreille

(dont parlait Morton Potash ce matin), c'est ce qu'on doit faire dans le cours de FM !

Il faut déterminer les « petits mots », le vocabulaire de base que les musiciens utilisent et qui seront utilisés pour déterminer les ressentis corporels.

Ce qui m'a le plus marquée tout à l'heure pendant le cours public de danse, ce sont les appuis, la posture des accompagnateurs de danse en interaction avec la respiration : il y a investissement corporel ; l'intention corporelle du prof de danse était « transposée » dans le corps du pianiste.

Robert Llorca

« Y a-t-il un vrai cursus FMD là où vous travaillez ?
Faites-vous de la culture musicale ?
Qu'est-ce que le prof de danse attend du prof de FMD ? »

Raphaël Plet

Il y a un cursus complet à Chalon, sur 8 ans (1° cycle = 3 ans, 2° cycle = 3 ans et 3° cycle = 2 ans)

Pour une demi heure les 2 premières années et 1 heure ensuite.

J'accompagne la danse classique et contemporaine : c'est un atout d'être aussi prof de FMD, les danseurs voient leur prof. jouer... et le pianiste peut parler plus facilement des élèves.

Dominique Alibert

J'ai la chance d'être impliquée dans l'équipe pédagogique : il y a une vraie organisation à St Etienne depuis 4 ans (le minimum pour les élèves, c'est une fin de 2°cycle).

On fait en sorte que les cours de FMD et Danse soient juxtaposés. Concernant le cursus proprement dit, la discipline est obligatoire jusqu' au 3°cycle pour les élèves danseurs ; cela est validé par leur passage en fin de chaque cycle devant un jury extérieur (composé de collègues spécialistes profs de FMD et accompagnateurs FMD)

Ce qui m'importe actuellement, c'est d'apporter aux élèves un bagage musical minimum autant que la réussite à l'examen.

Il faut également transmettre des notions de culture chorégraphique en harmonie avec ce que propose le prof d'Histoire de la Danse.

Julien Lehoangan

Pour être précis, lors des concours, toute l'équipe du département Danse est présente lors des examens de FMD.

Catherine Goubin

A Chambéry, il y a une UV de 3° Cycle validée par le prof de FM, les élèves sont en situation de chant et de percussion corporelle ; une heure par semaine pendant un an, c'est très peu (et ce n'est que pour ceux qui ne font pas de musique)

On essaie de rebondir pendant le cours (de danse), on fait parler les élèves, on utilise le pianiste... Cela demande une entente entre prof de danse et accompagnateur... cela dépend des affinités.

Robert Llorca

« Quel lien faites-vous entre la FMD et la musique ? »

Patricia Zaretti

Laurence Commandeur a parlé du fameux « triangle »...

Il y en a un autre :

1- la présence de l'accompagnateur qui instaure un dialogue

2 - l'écoute de l'accompagnateur quand il « regarde » notre mouvement

3- l'écoute des élèves de la musique

Ce sont 3 éléments qui font partie de la relation musique / danse et après, c'est acquis pour les enfants : ils savent que le pianiste fait partie de leur univers.

On a vu que chaque accompagnement est différent et non limité au seul piano : c'est formateur pour les élèves danseurs : on a vu combien cela les aide à danser ...

Le pianiste doit s'adapter à chaque professeur : il est créateur d'instantanés sonores... les comptes peuvent être 3, 7, 11...il n'a que peu de temps pour proposer quelque chose !

C'est une triple collaboration : les réactions du prof incitent le musicien à réagir pendant le cours ; pour les examens, il peut être amené à proposer une musique ; et les élèves doivent pouvoir aussi collaborer directement avec lui.

Julien Lehoangan

A St Etienne, je me suis chargé de mettre en place les cours de FMD : c'est « naturel » pour les étudiants.

Tout est évalué : la danse, l'histoire de la danse, la pratique collective...l'AFMD, donc naturellement la FMD

En fin de 2^ocycle, en plus de la variation imposée, une variation personnelle est demandée avec un choix musical personnel (qui doit être validé par toute l'équipe)

C'est à ce moment là que Dominique (Alibert) est très importante : elle est notre consultante musicale. En 3^ocycle, c'est la même chose : il est imposé aux étudiants de composer cette variation personnelle sur de la musique « vivante » interprétée en direct sur scène par un (ou plusieurs) étudiant (s) musicien (s) (excepté orchestre symphonique !) Le choix est large : il y a également des propositions de compositeurs, des improvisations musicales en direct !

Robert Llorca

Ce sont souvent des accompagnateurs qui font la FMD !

Que se passerait-il si danseurs et musiciens avaient des cours en commun ?

Dominique Alibert

La réponse à St Etienne était d'envisager un tronc commun danse / musique, mais nous nous sommes heurtés à des problèmes d'organisation

Il y a peu d'avance sur ce chemin Les musiciens et chanteurs auraient intérêt à suivre un cursus comme les danseurs !

Jaime de Hagen

Les cours de solfège sont pour moi trop théoriques !

En FMD, les élèves ne pratiquent pas d'instrument mais cela n'empêche pas la polyrythmie (mains, pieds, voix...) Autant pour la danse, il y a une approche physique, ergonomique, autant pour les musiciens, la partition prend toute la place !

Laurence Commandeur

Cela commence par un enseignement commun dès le plus jeune âge : on est esprit, corps, ressenti !

Il faut souligner le problème de la formation : en France, on a du mal à lâcher prise dans l'intellect et surtout dans l'enseignement instrumental ; le développement précoce de l'enfant passe par l'œil, l'oreille et le corps.

Stage de formation à Macon : 2 cours avec le prof de danse, 2 cours avec le prof de FM ou de culture, 2 cours communs...

C'est une question d'organisation !

Deborah Shannon

J'ai travaillé selon la méthode Dalcroze à Genève : il y avait $\frac{3}{4}$ d'heure de FM avec moi, et $\frac{3}{4}$ d'heure de FM « normale »...Les enfants comprenaient tout : les noires, les blanches devenaient vivantes !

La formation Dalcroze pour les accompagnateurs, c'est le « mouvement quotidien »

Catherine Goubin

A Chambéry, il y a une classe d'éveil artistique pour les enfants de 6 ans (musique, danse, art plastique) et ensuite, ils peuvent choisir.

Sylvain Griotto

Quel contenu pour la FMD ?

Je ne sais pas si c'est le rôle de l'accompagnateur de faire la FM : mais si la relation avec le prof est bonne, il n'y a pas besoin d'autres cours... il y a des danseurs instrumentistes, ils ne suivent pas forcément mieux le mouvement que les autres ! Il n'y a pas de lien avec la façon de pratiquer la danse.

De même, un pianiste concertiste qui ne peut pas improviser...un pianiste qui varie son accompagnement, cela stimule le danseur, lui fait se poser des questions...et c'est déjà suffisant !

Morton Potash (plaisantant !) :

En attendant d'avoir les fonds pour faire les choses correctement, on peut utiliser les danseurs « blessés » pour jouer avec l'accompagnateur pendant les cours où ils enseignent d'habitude !

Pascal Sevajols

On a beau faire ce qu'on peut, l'élève est préoccupé par tout ce que le prof. lui demande...si on lui demandait après chaque mouvement ce que le pianiste a joué, je pense qu'il ne serait pas capable de le dire !

De même en 1^oannée, on est dans la problématique binaire / ternaire, les mesures « d'intro »...la relation avec le pianiste n'est pas claire !

Patricia Zaretti

Il y a deux enseignements : formation « initiale » dans les conservatoires et formation « supérieure » dans les CNSM ; chez les enfants de 8 / 10 ans, on trouve différents modes d'apprentissage : ils sont parfois perdus entre leur corps et le rythme...une demi heure avec le pianiste règle tout de suite le problème !

Franck Prevost

Par « imprégnation » cela marche seulement pour un sur cent !

Patricia Zaretti

Au lieu de tout « compter », on demande à l'enfant « comment tu le comptes ? » et souvent, ça marche !!!

Pascale Laborie

Dans certains conservatoires selon les régions, il existe des cours de FM autour des cours de danses traditionnelles (relations avec l'appui, la musique, le fait d' « être collectif »)

Il y a différentes façons de faire travailler la musique et la danse...on est loin de Pierre Conté qui avait une approche musicale théorique pour les danseurs....On n'est plus à l'époque de Dalcrozemais d'autres choses existent.

L'improvisation est un terrain très riche pour quitter les carrures (contrainte où on ne veut plus voir la danse)

Il y a un gros travail à faire sur la FMD...Mais la plupart des grands danseurs ne sont pas passés par les conservatoires où ils auraient eu les notions de base...Il y a un gros travail de transversalité à faire...

Thierry Sibaud CRR Grenoble

Les chanteurs auraient intérêt à travailler avec les danseurs...ils ont des difficultés à intégrer les notions « corporelles » !

Pascal Sevajols

Je serai heureux de dire à mon directeur (Bordeaux) : voilà ce qui se passe ailleurs et ça marche !!!

Julien Lehoangan

Pour des spectacles, j'ai eu l'occasion de faire se rencontrer les 3 domaines spécifiques (danse, musique et art dramatique) malgré les contraintes et ce fut très constructif !!!

Clôture de la 2^o table ronde et **Robert Llorca** invite les participants à une courte pause.

Catherine Marruedo-Vernay membre du collège de l'Anmam, en charge de la trésorerie, CRR de Lyon

Elle profite de cet instant pour rappeler que l'ANMAM étant une association uniquement composée de membres bénévoles, les cotisations de ses adhérents sont indispensables à l'organisation d'une journée comme ce colloque consacré à l'accompagnement de la danse, et à la poursuite de ses missions.

III- La transmission de la profession

Début du débat mené par Christophe Petit

Robert Llorca

Je vous propose de reprendre les débats pour cette dernière table ronde. Donc, Christophe qui est en pleine concentration va vous présenter cette table ronde. Je lui cède tout de suite la parole.

Christophe Petit

Vous pouvez prendre place, merci. Table ronde sur la transmission. Encore beaucoup de questions sur la formation. On va essayer d'être précis : où, quand, comment, qui ? J'entends avec plaisir que les langues se délient, les questions, les remarques, c'est très, très riche. Je vous propose d'abord, dans un premier temps, que l'on réponde à des questions concrètes, de manière efficace et d'essayer de rentrer dans le débat dans un deuxième temps. On va faire un tour rapide des personnalités qui sont là. Peut-être en plus du nom un peu pourquoi vous pensez être là ? Ce que vous allez apporter ?

Dominique Chaffangeon

Dominique Chaffangeon, je me suis déjà présenté tout à l'heure. En ce qui concerne la transmission, nous avons à Chalon la chance d'avoir la volonté de la direction de créer une classe d'accompagnement danse. Je suis pianiste accompagnateur sur un poste à 16h (PEA) et j'enseigne trois heures par semaines l'accompagnement de la danse, on pourra parler plus tard du volume horaire.

Sylvain Griotto :

Bonjour, je suis Sylvain Griotto, je suis pianiste accompagnateur de danse depuis maintenant une douzaine d'années et je travaille depuis 2003 au CNSMDP en tant qu'accompagnateur.

J'ai eu l'honneur pendant trois ans de m'occuper de l'option accompagnement chorégraphique au CNSMDP pour les pianistes, un cursus pour les pianistes qui est, je le précise, une option. C'est-à-dire que dans l'état actuel des choses, c'était vraiment plus une initiation pour des gens qui ont un niveau de piano déjà très, très avancé et qui ont eu envie de se familiariser avec ça. Aujourd'hui en cette année 2011-2012, on a un cursus qui est dirigé par Deborah et Franck qui sont là, qui ont pris la suite. Du coup, là on est dans un autre ordre d'idée. C'est à dire que maintenant c'est un vrai cursus avec un concours d'entrée, mais je pense qu'ils seront mieux placés que moi pour en parler.

Mais je voulais préciser, je suis ici aussi à titre plus indépendant, dans le sens que depuis cinq ans déjà, j'anime tous les étés un stage d'accompagnement chorégraphique à PAU qui est au

sein d'un stage de danse. J'ai mis en place avec la collaboration du directeur du stage, qui s'appelle Lucien Rinault, un petit cursus d'une semaine dans lequel, à travers des séances sans danseurs et des séances avec danseurs, au milieu des cours de danse ; on a essayé de donner l'essentiel de ce métier afin de susciter un maximum de vocations.

C'est vrai qu'au départ, c'est vraiment ça mon idée, c'est vraiment moi qui suis arrivé par la danse à redevenir pianiste, parce que j'avais fini par ne plus l'être. Je m'étais aperçu qu'en donnant des cours je ne jouais plus et j'avais la frustration de ne plus jouer, il me manque cet élément de la danse pour redevenir pianistela chose très importante pour moi à transmettre, c'est comment trouver son identité pianistique et artistique à travers cette discipline qu'est l'accompagnement de la danse.

Anne-Claire Galland

Bonsoir à tous, je suis Anne-Claire Galland, je suis pianiste accompagnatrice chargée de la danse au CRR de Rennes depuis 2003, et j'exerce à plein temps, et j'ai la chance d'être titulaire. Ce plein temps est consacré exclusivement à l'accompagnement de la danse, en danse classique et en danse contemporaine et j'ai mis en place une formation à l'accompagnement de la danse que je réalise en heures supplémentaires.

Je suis aussi coordinatrice de l'accompagnement musical de la danse puisqu'on est sept accompagnateurs entre le piano et la percussion. Et également en charge de la FM des danseurs.

Bernadette Leguil

Bonjour, je suis Bernadette Leguil, je dirige le CND Lyon- Rhône- Alpes, et à ce titre-là, depuis vingt ans je mets en place des formations au DE, au CA et un certain nombre de formations continues, et nous avons proposé depuis 2000 à peu près, un certain nombre de stages de formations continues qui s'adressaient à la fois aux artistes chorégraphiques, aux professeurs de danse et aux musiciens, sur la thématique « accompagner la danse ».

Pascale Laborie

Bonjour, Pascale Laborie, je suis inspectrice danse au ministère de la culture DGCA, et à ce titre j'ai été chargée par mes collègues de suivre la thématique « accompagnement de la danse », puisque j'ai manifesté un intérêt pour cette question et que je suis, à l'inspection, plus particulièrement chargée des questions d'enseignement initial et supérieur (DE, et puis suivi des écoles supérieures).

Pourquoi je me sens sensibilisée à cette question ? C'est parce que j'ai été professeur après avoir été artiste chorégraphique et que j'ai de l'intérieur perçu les problèmes, les difficultés et les grands atouts d'avoir un accompagnateur à côté de soi.

Même si, et là j'ouvre une porte que je vais refermer très vite - ça va peut-être susciter des questions-je pense qu'il n'est pas forcément nécessaire d'avoir toujours un accompagnateur dans sa classe de danse.

Exclamations (Robert Llorca : « je vais donner un gros chèque à Pascale, merci Pascale »)

Philippe Cheloudiakoff

Bien, Philippe Cheloudiakoff, je suis directeur adjoint chargé de la danse de ce conservatoire, je donne des cours de danse classique et j'accueille bien sûr avec grand bonheur des élèves de Dominique qui préparent leur DEM dans leur cursus.

Directeur adjoint d'un conservatoire en étant danseur, c'est pas évident, parce qu'il ne faut pas oublier quelque chose, c'est qu'on n'est pas dans l'antre des musiciens, et que bien

souvent, dans l'antre des musiciens on aime beaucoup la danse, mais, petit, pas trop, souvent au 5^{ème} étage, voire au sous-sol, et pour se donner bonne conscience. Souvent !

Je le dis, mais ce n'est pas toujours le cas, et ce n'est pas le cas de ce conservatoire.

J'ai eu par exemple des propositions de postes dans des conservatoires, ma première question était « est-ce qu'il y a des accompagnateurs ? », et notamment à Limoge, on m'a dit « non, c'est à la cassette ». Alors j'ai dit « au revoir, je ne viendrai pas à Limoge... ».

Pour moi, cela a toujours été une condition dans mon travail, d'avoir un musicien accompagnateur, d'avoir un musicien auprès de moi. J'ai donné des cours, pendant cinq ans, j'ai eu une école de danse privée où tous mes cours étaient accompagnés par un pianiste que je payais, donc autant en moins du salaire perçu.

Quand je donnais un stage, que je parlais, invité à donner un stage, je demandais toujours un accompagnateur, Dominique peut en témoigner, et si on me disait « c'est à la cassette », je ne venais pas. Je veux dire par là que la pérennité, la fiabilité du travail d'un accompagnateur vient essentiellement du danseur. Si un danseur dit « je veux un accompagnateur », il faut qu'il travaille pour ça, ce n'est pas le musicien accompagnateur.

Je vous ai écouté ce matin, beaucoup sont venus par hasard dans cette profession, pour des questions financières, après pour découvrir. Très peu sont arrivés parce que c'était une passion pour eux d'accompagner la danse. Ils l'ont découverte, cette passion, après. Je pense que c'est aux danseurs d'imposer, s'ils le désirent comme disait Pascale, un musicien accompagnateur.

Par contre, si on a dans les textes, si on avait (petite précision) dans les textes, comme quoi, dans un CRR ou autre, il est absolument indispensable qu'il y ait un accompagnateur pour le cursus danse, ça serait évidemment pour nous une aide très importante, compte tenu qu'on est dans l'antre des musiciens et que le plus souvent, le budget n'existe plus pour avoir les accompagnateurs. Hormis quelques cas, et je remercie beaucoup Robert Llorca, qui est très... Voyez, qui est là aujourd'hui justement pour parler de la danse et de l'accompagnement de la danse, parce qu'il a une appétence très prononcée pour la danse.

Il y en a quelques-uns, mais pas tous.

(Rires dans la salle)

Jean Tabouret

Bonjour, je suis Jean Tabouret, je dirige le pôle d'enseignement supérieur de la musique de Bourgogne, qui est en partenariat avec les conservatoires de Dijon et de Chalon-sur-Saône, et l'université également. Nous avons toujours en projet d'ouvrir une formation au DE danse, nous travaillons pour cela avec Philippe Cheloudiakoff.

Actuellement au pôle d'enseignement supérieur de la musique il y a trois départements : le département de musique instrumentale, le département de musiques actuelles et le département de musique vocale. Bien sûr, dans la musique actuelle, il y a des chanteurs et des instrumentistes, c'est par convenance que l'on a séparé les départements comme cela.

Au niveau des accompagnateurs, nous accueillons des étudiants qui veulent passer le DE d'accompagnement. Jusqu'à il y a deux ans, tous ont passé un double DE, c'est-à-dire qu'ils venaient pour l'accompagnement et puis ils faisaient un deuxième DE par la suite, ou le contraire. Ces deux dernières années, nous avons des étudiantes qui sont inscrites uniquement en DE d'accompagnement.

Pour moi, c'est très positif de voir que ce sont des musiciens complets. C'est un petit peu ce que vous avez dit : il y a une grande diversité d'intérêts et ils trouvent dans l'accompagnement la façon de se réaliser en tant que musiciens et en tant qu'artistes.

Je voudrais également dire que je suis très content d'être là, et que c'est pour moi l'occasion de tisser des liens et d'apprendre à connaître l'association que je connaissais par les articles, les courriers. Merci

Christophe Petit

Voilà, un forum des métiers avant l'heure ! Une question très concrète : on verra que ce n'est pas toujours aussi facile, mais là, je veux devenir accompagnateur de danse, qui me forme ? Une question qui va nous permettre de prendre une photographie des différentes strates d'offre : les conservatoires, les CEFEDEM, les pôles supérieurs, les CNSM.

On a ici des gens, on va commencer par nos intervenants et leurs propositions. On va essayer de compléter sur cette offre. L'offre de formation, est-ce qu'elle est pour moi, est-ce qu'elle n'est pas pour moi, à quel niveau on me prend, combien de temps je reste, quand est-ce que je sors, avec quel diplôme ? Le régional de l'étape...

Dominique Chaffangeon

Le régional de l'étape, il va vous dire que cette étape-ci, à Chalon-Sur-Saône, les élèves sont... Pour répondre très précisément à la question, le critère que l'on avait fixé avec Robert Llorca c'est d'être au minimum en troisième cycle en piano classique ou en piano jazz, parce que les jazzman font très souvent d'excellents accompagnateurs. Être en troisième cycle, voilà. On fait un test d'entrée où on teste les aptitudes des gens à apprendre, peut-être au début on ne sait pas accompagner la danse, donc un test d'aptitudes et non un test de compétences. Aptitudes pianistiques bien sûr. S'ils ont un DEM de piano, on ne teste pas, en général, s'ils ont un DEM de piano, ça se passe bien ! Ensuite, à priori, si quelqu'un a un niveau zéro, dans l'idéal il faut un cursus de deux ans, pour obtenir un DEM qui sera peut-être le premier ici au mois de Juin.

Question dans la salle : « combien d'élèves ? »

Dominique Chaffangeon

J'ai trois heures et quatre élèves. Normalement j'aurais dû prendre trois élèves, ça m'a fendu le cœur, il y avait un quatrième que je ne pouvais pas ne pas prendre, donc je me débrouille, je travaille en collectif. J'ai quatre élèves pour trois heures. Je serais incomplet de ne pas préciser que ces élèves travaillent avec moi, mais sont aussi chargés de quelques accompagnements de cours soit sous ma tutelle, soit ils se débrouillent avec le professeur de danse, ils prennent leur autonomie. Chacun de mes élèves va une fois ou deux par semaine accompagner un cours de danse. Pas au début de leur formation, je pose des jalons avec le professeur et à partir de la Toussaint ils commencent à accompagner des cours.

Robert Llorca

Peut-être aussi, Dominique, dire qu'il peuvent avoir des compléments de formation avec Valérie Pley

Dominique Chaffangeon

Ah oui, dans le DEM, on reviendra peut-être plus tard sur le contenu du DEM, c'est pas maintenant ? Ils ont aussi des compléments, c'est même obligatoire : ils font de la réduction d'orchestre notamment avec Valérie Pley parce que même si ce n'est pas une chose que l'on fait tous les jours, la réduction d'orchestre, quand on est accompagnateur, il y a toujours un moment où on en a besoin. Donc est obligatoire dans le cursus une UV répertoire, j'en reparlerai tout à l'heure, mais je travaille également en binôme avec Valérie Pley qui s'occupe de leur faire faire de la réduction d'orchestre. Et la plupart de ceux qui vont vers Valérie Pley faire de la réduction d'orchestre finalement se mettent aussi à faire de l'accompagnement instrumental, ou des choses à 4 mains, ou des choses à 2 pianos. Par translation ils vont se

mettre à faire de l'accompagnement instrumental ou de chant. Je n'oublie pas mon collègue Jean-Michel Distel qui ponctuellement intervient sur le déchiffrage.

Philippe Cheloudiakoff

Une précision par rapport à ce que disait Dominique, les trois quarts des cours de danse, ici au conservatoire, sont accompagnés. On a cette chance, mais qui n'est pas une chance : c'est un travail qui a été fait. Le restant, ce sont les élèves qui viennent maintenant de Dominique, assistés par Dominique en tutorat et après tout seuls. On crée une relation avec eux, ce qui nous permet, sur certains niveaux, qui ne seraient pas accompagnés autrement, de bénéficier de pianistes.

Pascale Laborie

J'ai une sous question à la question de Christophe. Je suis passionnée de musique improvisée, multi instrumentiste, percussionniste, accordéoniste, qui me forme ?

Christophe Petit

Pardon, là c'était le cas le plus simple ! Là on va effectivement rencontrer beaucoup plus de problèmes. Déjà, bon, trouver une formation quand on est déjà super motivé et pianiste, c'est bien. Pour le niveau des conservatoires, niveau de sortie DEM, on a aussi Anne-Claire Galland, toi, tu formes aussi à ce niveau là ?

Anne-Claire Galland

« Je suis percussionniste »? Je ne peux rien pour vous ! A Rennes ça s'adresse aux étudiants accompagnateurs au piano. C'est au sein du cursus de la classe d'accompagnement, qui a été conçu et mis en place grâce à la volonté expresse et à l'activisme de Lucette Marliac, que vous avez pu entendre ce matin, posture d'activiste à laquelle elle nous a invité aussi.

C'est un module obligatoire que les étudiants vont rencontrer au cours de leur cursus parmi d'autres modules, et c'est une UV optionnelle du DEM d'accompagnement. Ils ont le choix entre la danse et la basse continue. Ils peuvent obtenir un DEM « option danse ». Je la propose aussi, cette formation, à mes collègues accompagnateurs des classes instrumentales et des classes de chant, qui soit par curiosité ont envie de s'essayer à la danse, soit parce qu'il font quelques heures aussi dans le département danse et qu'ils se trouvent, ainsi que nous tous à nos débuts, complètement démunis, et qu'ils ont envie d'un peu plus se briffer, s'informer avant de se lancer.

La formation dure quarante heures, qui se répartissent en deux heures hebdomadaires, sur deux périodes de dix semaines. Il y a une première période, jusqu'à Noël dans une discipline, et une deuxième période de dix semaines, jusqu'à Pâques, donc soit en danse classique soit en danse contemporaine. Cela dure un an au minimum, deux dans l'idéal, trois ans pour ceux qui veulent vraiment se spécialiser dans l'accompagnement de la danse. Au niveau des critères d'entrée, je n'en ai pas.

C'est proposé à tous les étudiants de la classe d'accompagnement. Le seul critère que j'ai malheureusement c'est selon les places disponibles, parce que j'ai beaucoup de demandes, et j'ai six places. Toutes pourvues, toujours.

Dominique Chaffangeon

Moi je voudrais juste répondre très rapidement à la question de Pascale Laborie sur « je suis multi percussionniste ». Alors, multi percussionniste, par exemple, on va dire que trois fois sur quatre c'est quand même déjà quelqu'un qui a fait un parcours de percussion dans un conservatoire, donc qu'on l'a déjà formé au niveau des conservatoires. Pour continuer à répondre, c'est vrai que par exemple quand on a créé ce DEM accompagnement de la danse, ici, on a eu aucune consigne, ça ne rentre dans aucun cadre des schémas qui nous sont demandés en tant que CRR, moi je m'en fiche un peu, ça ne pose pas de souci. Effectivement, on a ce type de profil qu'on peut avoir dans la classe de percussion, et puis c'est vrai qu'il y a beaucoup de projets pour des raisons diverses entre les classes de percussion et les classes de danse, notamment ici. On peut avoir aussi ce profil, par exemple, sur les classes de..., je pense notamment au DEM de musiques actuelles, on peut avoir des batteurs, percussionnistes et multi instrumentistes, par exemple en DEM de musiques actuels, et qui sont tout à fait libres de monter un travail de projet, ça c'est déjà fait, avec les danseurs. Il y a même eu des projets électro - musiques actuelles et danse classique avec Philippe CHELOUDIAKOFF, par exemple, ici. Et du coup on a aussi la chance que le responsable du département musique actuelle soit aussi un ancien accompagnateur de danse. On a toujours cette possibilité là, mais comme il n'y a pas vraiment de formation spécifique pour ça, c'est vrai que chaque établissement invente son parcours là-dessus.

Probablement **Bernadette Leguil**

J'ai une question pour vous deux. Dans la formation à l'accompagnement de la danse, est-ce que les enseignants ont une part, si oui laquelle, comment ? Et... développement si possible ?

Sylvain Griotto

Je vais parler dans le cadre du stage que je fais l'été. Le stage dure sept jours. Je précise qu'on est vraiment dans un stage de danse, on n'est pas du tout dans un stage pour les pianistes, on est juste dans un atelier au sein du stage. Le matin on fait deux heures, je dirais, de « cours théoriques », c'est un petit peu... C'est juste parce qu'il n'y a pas de danseurs, où là j'explique le protocole d'un cours de danse (je parle en classique, je n'enseigne pas l'accompagnement chorégraphique contemporain), où on a une partie danse vraiment, c'est-à-dire que j'explique comment ça se passe, parce qu'il y a quand même tout un tas de codes qu'il faut connaître, déjà ça prend un petit peu de temps... Ensuite, dans le cours théorique (on est toujours dans le cours du matin), une partie pratique dans laquelle je les mets en (fausse) situation, c'est-à-dire, moi j'ai appris un peu à montrer quelques pas sans faire trop le clown... On se met en pseudo situation, ça n'a rien à voir, le trac n'est pas du tout le même que quand on est vraiment avec des danseurs, d'abord en improvisation, et la dernière partie du cours, on fait ça avec de la musique écrite. Donc, ça fait trois parties dans le cours. La musique écrite, on apprend à faire les rois du bricolage, à prendre des partitions et les couper en deux, à laisser tomber par terre le buste en plâtre de Beethoven qui nous regarde et qui nous dit « mais enfin, qu'est-ce que tu fais avec ma musique ? ». Cela peut être assez inhibant, j'ai remarqué que certains élèves n'osaient absolument pas jouer d'une certaine manière ou triturer dans la musique qu'on leur a appris depuis qu'ils ont cinq ans. C'est une forme déjà de travail sur soi, je dirais, pianistique. Donc ça c'est pour la partie du matin. L'après-midi, ou plutôt entre midi et deux, on a le cours de danse, en l'occurrence au stage de Pau c'est Isabelle Ridez, qui est une merveilleuse professeur de danse, qui est très, très ouverte justement à ce côté pédagogique et qui arrive à structurer ça. On intervient dans son cours, je précise que c'est un cours de danse, on est obligés de s'injecter dans le cours. C'est assez contraignant, en même temps, je dirai que ça permet de cadrer aussi, c'est-à-dire que l'adrénaline contenue dans le fait de ne pas perturber un cours est très porteuse, ça évite tout

commentaire, ça évite toute discussion interminable, puisque le professeur donne son pas. Au départ je suis seul à jouer et je commente, plus tard, quand ils sont prêts, ceux qui sont un peu plus avancés que les autres je les mets plutôt en situation. Le but étant qu'à la fin de la semaine, (jusqu'ici en cinq années, on y est toujours arrivé), le but étant de cours entièrement accompagnés par les stagiaires. Quand ils sont en situation, là ils se jettent à l'eau, comme on dit, ça peut donner des choses catastrophiques. Quand ça donne des choses catastrophiques, on essaie très rapidement d'analyser, mais on n'a pas le temps, et le fait que ça circule et que d'un seul coup il y ait un échange....enfin c'est comme ça qu'on fait. Ma priorité étant de ne pas perturber le cours de danse, il reste un cours de danse normal. Voilà.

Christophe Petit

Merci d'avoir anticipé sur les contenus, Sylvain ! J'aimerais bien que l'on reste sur l'état des lieux, qu'on s'y retrouve... Pour l'instant, au niveau des conservatoires, on a dit Chalon, on a dit Rennes, il y a des initiations qui se trouvent à Grenoble, qui d'autre ? Pascal, tu fais quelque chose ?

Pascal Sevajols

Depuis que je suis arrivé en septembre, j'essaie...

Christophe Petit

A Bordeaux ?

Pascal Sevajols

Mais il n'y a absolument rien, pour l'instant c'est moi qui suis...

Christophe Petit

Ce que Pascal me dit, c'est que ce n'est pas encore formalisé à Bordeaux.

Pascal Sevajols

Pour l'instant, à Bordeaux, il n'y avait absolument rien du tout de prévu. C'est moi qui suis en train de voir, c'est pour ça que ça m'intéresse beaucoup d'être là, de vous voir et de vous écouter, surtout, là, par rapport à Rennes, par rapport à vous à Chalon. Ce qui m'aurait intéressé, je rebondis d'ailleurs sur une question, c'est à Paris, sur la formation de pianistes, comment ça se passe ?

Christophe Petit

On va voir les différents niveaux, hein...

Pascal Sevajols

Enfin, moi j'ai rien à apporter de plus puisque moi je suis dans une situation... Et à Marseille pareil, il n'y avait absolument rien de prévu.

Christophe Petit

S'il vous plaît ?

Dans la salle :

Bonjour, je me présente, je m'appelle **Marina Lemineur**, je suis accompagnatrice au conservatoire de Nancy, je trouve que là il y a plein de super bonnes volontés qui m'ont l'air d'être assez isolées en fait. Moi, la question que je me pose c'est : est-ce qu'il ne faudrait pas faire quelque chose pour que ce soit quelque chose de généralisé. Parce que la remarque que je fait, ça a été dit plusieurs fois aujourd'hui, on est tous arrivé un peu dans ce métier au moment où on cherchait du travail, où on cherchait à gagner notre vie, pas quand on faisait des études. Donc, faire des cursus, des choses comme ça... Moi, la question que je me pose, c'est : est-ce que ça va vraiment intéresser des gens ? Moi, à ce moment là, lorsque j'étais dans mes études, je ne suis pas sûre que j'y serai allée. Par contre, une fois que j'ai commencé à travailler, oui, là j'y serai allée, parce que là j'avais besoin de me former. Donc, ça veut dire que même si on met en route des cursus, les gens qui risquent de venir dans ces cursus, ça risque d'être des gens qui, de toutes façons, sont déjà en poste, et qui donc se sont déjà « cassés la figure » dans des cours, dans des... Voilà Donc on intervient un peu tard. Donc moi je pense qu'il faut intervenir avant.

Dans la salle :

Il y a les deux !

Marina Lemineur

Après, comment ?

Dominique Chaffangeon

Christophe dit « c'est parti », alors j'y vais ! Cela ne fait que deux ans que j'enseigne...

Lucette Marliac

Je voulais simplement dire que non, on peut tout à fait susciter l'envie, bien avant que l'on ne se « casse le nez » dans la profession, et justement, l'exemple à Rennes, où j'ai commencé par dire aux étudiants, qui eux n'avaient pas d'image préétablie, « voilà, c'est bien, c'est obligatoire, au moins un an », « on va au moins un an tâter de l'accompagnement danse avec Anne-Claire ». Et il suffit que ça se passe bien, qu'on ait une personne qui ait, justement, le sens pédagogique et qui amène le goût. Et en fait, maintenant, ça se sait de bouche à oreille, les élèves, dès qu'ils rentrent en classe d'accompagnement, disent plutôt : « quand est-ce que j'ai le droit de faire de l'acct danse ? »

Dominique Chaffangeon

Je vais renchérir sur Lucette. C'est-à-dire, je comprends tout à fait ce que tu dis quand tu parles des gens qui viennent comme ça : « on sait pas trop... » Cela s'est passé longtemps comme ça et ça continuera comme ça. Et donc plutôt sur le tard... Et justement je sens vraiment, je me sens musicien, de suggérer ça. J'étais à l'initiative de ce cours, avec tous ces musiciens, normalement on ne devait pas faire comme ça. On a fait comme ça, j'avais envie de montrer des gens heureux de faire leur métier, pour que s'il y avait trois pianistes dans la salle, des jeunes, enfin, peu importe, pour susciter des vocations. Je pense que, peut-être, ce truc qui était une décision, enfin qui n'était pas une décision, qui était passif, de se retrouver à accompagner la danse, peut devenir quelque chose d'actif. Je vois, avec mes élèves qui sont ici, les trois ont tous un DEM de piano, ils sont encore dans les études, et ils ont un DEM,

c'est bon, s'ils veulent faire un Pôle Sup., ils ont un DEM. Là ils viennent faire un DEM d'accompagnement danse. Tu vois, petit à petit ça risque d'évoluer, mais c'est à nous de susciter des vocations.

Danièle Clémot

Je voudrais simplement dire une chose, tout cela ça pose la question suivante : qu'est ce que c'est qu'une classe d'accompagnement ? On peut faire le constat suivant : les classes d'accompagnement, étaient jusqu'à présent essentiellement axées sur l'accompagnement instrument et chant. Peu, ou pas de place n'y était faite à l'accompagnement danse. Cependant, ce dont nous nous sommes vraiment rendus compte au sein de l'association, c'est que tout cela est profondément en train de changer. On trouve de plus en plus de classes d'accompagnement qui incluent également la formation à l'accompagnement danse dans leurs cursus, de manière obligatoire ou optionnelle. Cela semble cependant encore à développer. D'autre part, en ce qui concerne les épreuves pour les diplômes d'enseignement, je pense surtout au CA qui est un diplôme généraliste, sont-elles toujours adaptées à la réalité ? Le problème se pose surtout pour les accompagnateurs danse. Les épreuves sont surtout pensées pour de très forts lecteurs, les improvisateurs ayant sans doute plus de mal à s'y retrouver. A l'inverse, les candidats issus de formations plus traditionnelles sont souvent pas ou peu formés à l'accompagnement de la danse et s'en « tirent » souvent comme ils peuvent. Au final il est plus difficile pour un candidat de profil accompagnateur danse de se sortir du marathon des épreuves du CA.

Le CA, en général, c'est donné à des profils de gens qui sont très forts dans ces disciplines là et à qui on demande de faire de la danse et qui se débrouillent n'importe comment, enfin comme ils peuvent, mais ce n'est pas là-dessus qu'ils sont évalués.

Enfin, par rapport à tout à l'heure, je voulais juste préciser une chose, c'est que Christophe Petit, n'est pas titulaire d'un CA d'accompagnement danse car il n'existe pas en tant que tel, mais d'un CA d'accompagnement, avec option danse, c'est-à-dire qu'il a passé les trois disciplines (chant – instrument - danse) comme tout le monde, plus de points sur l'option danse Il n'existe donc pas de CA d'accompagnement danse. C'est pour préciser, parce que quelqu'un m'a posé la question.

Robert Llorca

Il n'existait pas mais Pascale Laborie va peut-être l'annoncer tout de suite !

(Echange de plaisanteries)

Danièle Clémot

Ce que je veux dire, c'est qu'il est plus rare que quelqu'un qui est spécialisé dans l'accompagnement de la danse y arrive...même si Christophe en est un magnifique contre exemple !

Pour revenir aux classes d'accompagnement, ce que je pense qu'il faut quand même qu'il y ait une réflexion sur « qu'est ce que c'est qu'une classe d'accompagnement », et qu'aujourd'hui, je pense que le professeur d'accompagnement a pour devoir d'initier ses élèves à toutes les disciplines de l'accompagnement. ; et pas uniquement à leur faire faire de la réduction d'orchestre et des choses comme ça, qui sont très intéressantes et formatrices, mais aussi de les initier à ce que c'est que l'accompagnement danse. Et je pense que quand on réfléchit à l'accompagnement danse, forcément qu'on va réfléchir à l'improvisation aussi.

Alors je voulais juste citer en exemple Juliette Boubel, qui n'est pas là aujourd'hui, membre de l'Annam, professeur d'accompagnement à Metz, qui a mis en place pour ses élèves une formation avec la danse, comme cela se passe à Rennes, à Grenoble et dans d'autres conservatoires. Après, si je parle de mon exemple personnel très rapidement, à Villeurbanne, on n'a pas un département danse qui est très gros, il est vraiment en train de débiter. J'ai aussi une classe d'accompagnement, assez récente également, et nous avons mis en place un partenariat avec le professeur de danse contemporaine (qui n'a pas d'accompagnateur danse, pour l'instant mais peut-être...) à destination des élèves pianistes en classe d'accompagnement.

Dans l'établissement l'improvisation est encouragée pour tout le monde, tous les cycles, tous les instruments ou disciplines (obligatoire pour certains cursus dont 3^{ème} cycle) Le parcours d'improvisation mis en place dans l'école sert d'appui pour mettre en application le lien entre la musique et le mouvement. Il est certain que si on travaillait avec un vrai spécialiste de l'accompagnement danse, ce serait mieux parce que moi je peux les guider, mais je le fais avec les moyens « pauvres » que j'ai eu ; ayant certes un peu pratiqué l'accompagnement danse mais jamais de manière spécialisée.

Je pense que c'est notre devoir en tant que professeurs d'accompagnement de transmettre le métier... En tout cas, c'est l'accompagnement au sens large qu'il faut transmettre, au delà de ce que l'on a pu construire dans nos propres formations.

Sylvain Griotto

Je préciserais très rapidement, juste, souvent, que dans les demandeurs de ce genre de formations, des formations ponctuelles ou plus longues, il y a des gens qui savent déjà un peu le faire, qui se sont retrouvés un peu seuls, et qui ont besoin de ces formations pour, un peu, se conforter dans des choses qu'ils avaient déjà apprises empiriquement. C'est pas toujours le cas, mais ils savent déjà, mais, « ouf », qu'est-ce que ça fait du bien de se sentir un petit peu moins seul et d'avoir des mots sur des choses qu'on avait déjà appris tout seul.

Déborah Shannon

Une chose, je voulais clarifier parce que toute la journée – je suis passionnée par tout ce que vous dites, par vos expériences -, mais presque tout le monde dit : « je suis tombé dans la danse par hasard, j'ai pas cherché ». Moi, ça fait trente cinq ans que je joue pour les cours de danse, je ne suis pas tombée dedans. J'adore. Je suis allée dans un cours de danse et je me suis trouvée « à la maison », je prenais les cours comme danseuse amateur et il n'y avait pas d'accompagnateur un jour, et j'ai commencé à jouer, et je suis aussi ravie aujourd'hui que le premier jour. Donc c'est pas juste les gens qui ont besoin de boulot, et je suis sûre que Morton aurait dit la même chose, il est parti mais c'est le même cas pour lui. Donc, il y a des gens qui sont passionnés par la danse et se rendent compte que, peut-être, ils ne vont pas être danseurs, mais je vous assure qu'au piano, je danse. Et je crois que ça, c'est aussi une façon de voir le métier. Pour les gens qui s'intéressent au conservatoire, au CNSM j'enseigne depuis cinq ans, ça a commencé avec un cours d'option que Morton Potash avait commencé avec Thierry Vaillant, après, il y avait d'autres gens. Moi, je faisais avec d'autres gens, Sylvain inclus, pendant quelques années. Et, on prend les élèves en piano, percussions aussi, accompagnement, qui s'intéressent à la danse. Cette année, on a huit pianistes, en option, et trois percussionnistes. Les percussionnistes, on a même un compositeur qui est allé à Londres, qui travaille avec la (???), on a un Erasmus, un élève Erasmus qui est venu d'Allemagne, qui accompagne la danse maintenant. Donc, on a plein de gens passionnés par la danse et tout le monde y trouve quelque chose. Dans le cours, maintenant, on a un cursus depuis l'année dernière, Franck PREVOST fait le classique et moi je reste pour l'instant sur le contemporain, et là on a trois élèves qui ont l'expérience dans les cours de danse, mais pas assez de, comme on dit, d'outils pour aller plus loin, donc ils ont un cursus de trois ans.

Qu'est ce qu'on fait dans ce cursus ?

Pour quelqu'un qui vient des pianistes, par exemple, d'abord, on leur donne les outils, par exemple comment faire une phrase, comment vivre une phrase de danse avec la musique. Déjà, ils sont dans les cours de danse, ce n'est pas que théorique, on les met dans les cours de danse pour écouter, pour analyser et pour voir comment ça se passe pour eux. Ils jouent quelque chose toujours, moi, je donne mes cours, si j'ai un accompagnateur qui vient me voir, il va jouer, il va jouer de la percussion, il va pas rester, c'est pas juste le spectacle. Donc déjà il voit comment une phrase de musique peut être liée à la danse. Donc, ça c'est première chose. Deuxième chose, ils bougent. Il faut qu'ils sachent comment la danse les amène, la musique doit être liée à la danse, donc, en bougeant, en mouvement. Et, finalement, ils commencent au fur et à mesure à faire leur propre cours et à la fin d'année, il y a plusieurs exercices ou plusieurs enchaînements qu'ils font eux-mêmes. Les percussionnistes sont plus rapides, là c'est sûr. Moi, j'ai trois percussionnistes cette année, ils jouent tous pour les cours. Ils peuvent faire indépendamment. Mais ça, je crois, c'est normal pour la percussion, ils sont déjà dans le rythme. Les problèmes, et je crois qu'on voit ça très souvent c'est la pulsation. Quand vous prenez un pianiste classique qui s'intéresse à la danse, il pense « ah, je vais faire une partition, je vais accompagner avec une partoché ». Quand on enlève la partoché, tout d'un coup, la pulsation, parfois, ça va plus vite, ça va plus lent, ça fait un rubato, ça fait plein de choses qui ne sont pas, surtout en contemporain, appropriées pour la danse. Donc, avec eux, on travaille vraiment la pulsation, avec métronome, et je veux dire vraiment, avec métronome, on s'assoit et on travaille les solos. Par exemple, quelques exercices qu'on peut faire sur la table, chacun va jouer avec ses doigts les doubles croches, et chacun va prendre un solo. Ou par exemple, quatre temps, cinq temps, six temps. Hors du piano, juste pour sentir le phrasé. Et après la qualité de la danse, parce que ce n'est pas juste jouer une belle musique. Il y a plein de super musiciens mais ils ne sont pas adaptés à la danse. Donc voilà, c'est ça qu'on fait. Au CNSM maintenant, au présent, il y a un cursus qui peut faire de deux à trois ans, pour tous les instrumentistes, plutôt pianistes, mais éventuellement, peut-être, on aura les percussionnistes aussi, qui s'intéressent, qui vont partir... Et ils ont un cours de danse dans les conservatoires en même temps. Par exemple, on a plusieurs élèves qui travaillent donc ils peuvent appliquer les outils qu'on travaille avec eux dans leurs conservatoires. Donc ce n'est pas du tout que des pratiques théoriques, c'est des pratiques en même temps. Voilà, je ne sais pas si ça va répondre à la question.

Christophe Petit

Oui, vous pouvez garder le micro éventuellement, Franck. Donc, vous l'avez souligné, une offre, dans les conservatoires, très éclatée. On peut aussi se former par des stages, hein Sylvain. Maintenant, j'ai mon DEM, je voudrais savoir quelles options j'ai : pôle supérieurs, CNSM, ou autre ? On va le détailler. Donc, je m'intéresse au CNSM : comment j'y rentre, combien de temps j'y reste, comment ça fonctionne ?

Franck Prevost

Alors, on peut y rentrer jusqu'à l'âge de 28 ans, c'est la date limite. Il y a un concours d'entrée, c'est là même chose que pour les différentes classes d'accompagnement, accompagnement vocal ou instrumental, c'est-à-dire un concours d'entrée avec un programme, une admissibilité, une admission. Donc, l'admissibilité, c'est un programme de piano avec des œuvres imposées, une imposée et une à choisir dans quatre. Donc, ça on a un mois pour le préparer. Et nous, on a mis en plus une épreuve d'improvisation, ça c'est pour l'admissibilité. Et après l'admission, si on passe l'admissibilité, on a un déchiffrage, sur une œuvre du ballet du répertoire, et ensuite une épreuve d'accompagnement. Alors, c'est pas un cours, on appelle ça des propositions de mouvement dansé, parce qu'on est censé former, même s'ils ont un parcours, ça on n'est pas censé le savoir, d'accompagnateur qui précède leur volonté d'entrer au conservatoire, on est censés les former, donc on parle de mouvement

danser, ça peut être du classique, contemporain, néoclassique, n'importe quoi, et eux doivent improviser, ou non, quels que soient les moyens qu'ils ont à leur disposition, une musique, proposer une musique qui colle au mouvement qu'on leur propose. Donc, ça, c'est l'épreuve d'admission. A l'issue de ça, pour cette année par exemple, le nombre de places... Le cursus, pour le moment, c'est deux heures, c'est un cursus en trois ans, qu'on peut écourter sur deux ans, mais à la base c'est trois ans, puisque c'est niveau licence, donc on sort avec le fameux LMD, licence, master, et cætera, là au niveau licence. (A Christophe Petit) « tu veux entendre : bac plus trois, c'est ça ? »

Christophe Petit

Comment il s'appelle, celui-là ?

Franck Prevost

Oui, c'est le...machin...Pascale le dira bien mieux que moi...

Christophe Petit reprenant des propositions de la salle

Le DNSPM !

Franck Prevost

Voilà, le DNSPM.

Christophe Petit

S'il y en a un, un jour, vous saurez ce que c'est...

Franck Prevost

Et donc pour le moment on n'a pas... On a évoqué l'idée d'un Master, pour le moment, ça ne se fait pas, on verra. Et donc, c'est deux heures de cours en classique, deux heures de cours en contemporain, tout un système d'options, comme dans toutes les classes du CNSM où ils peuvent apprendre tout un tas de choses. Nous, on a des options spécifiques, comme l'histoire de la danse, comme l'improvisation, en rapport avec l'épreuve d'improvisation du CNSM. On est en train de développer une option sur la notation Laban/Benesh, pour leur donner des outils de notation, ça c'est à voir. Et puis... Qu'est-ce qu'il y avait d'autre dans la question ?

Christophe Petit

Pour te relancer, sur les profils de tes étudiants ?

Franck Prevost

Pour le moment, ce sont des pianistes.

Christophe Petit

Est-ce que je dois avoir un DEM pour entrer ? Est-ce que je viens d'un conservatoire ? Est-ce que je viens du CNSM ?

Franck Prevost

Non, non, c'est ouvert à tout le monde. C'est un concours d'entrée, donc, un concours d'entrée au conservatoire de Paris, d'ailleurs pour toutes les classes c'est comme ça, il n'y a pas de conditions de diplôme, il y a un examen, un concours d'entrée. En fait, il y a un programme à jouer, donc à partir de là on peut... pour l'admissibilité, un programme à jouer plus une improvisation, on juge là-dessus, on ne juge pas sur un diplôme au préalable. Il n'est pas nécessaire d'avoir un DEM, il n'est pas nécessaire d'avoir... Quoi que se soit d'ailleurs.

Christophe Petit

Mais, tes étudiants, aujourd'hui, ils viennent d'où ?

Franck Prevost

Alors, ceux d'aujourd'hui, dans les étudiants on en a un qui est déjà dans la maison dans différentes classes, accompagnement instrumental avec Le Burger, écriture avec Zygel, improvisation avec Escaich enfin, la totale... ça, c'est un profil bien particulier, typique conservatoire. On en a une qui a simplement un DEM de jazz, et qui avait fait une semaine de stage avec Sylvain à PAU et qui s'est présentée au concours. On en a un troisième qui a un autre profil, puisqu'il est plutôt organiste, qu'il accompagne majoritairement le chant, d'ailleurs il est rentré aussi au chœur de l'armée en tant que stagiaire... Enfin, il n'est pas stagiaire, il a un statut particulier... Il fait des remplacements, il bosse là-bas... Et qui accompagne un peu des cours de danse, il fait quelques remplacements dans différents conservatoires. Lui, il a plutôt un profil d'organiste, il est rentré aussi dans un pôle sup en piano. A priori, ce n'est pas quelqu'un qui avait un profil complètement adapté à ça, mais bon, qui a été pris sur les critères du concours.

Denis Kracht (accompagnateur CRR St Etienne)

Bonjour, je ne sais pas si je vais trop vite, mais moi j'ai le DEM de percussions, je rentre au CEFEDM à Lyon, donc j'obtiens le D.E de percussions classiques, dites « classiques ». Dans le même temps que je rentre au CEFEDM, je suis pris en tant que remplaçant au conservatoire de Saint Etienne en tant qu'assistant, et j'ai eu droit à un forfait. On va dire : un forfait accompagnement danse, c'est-à-dire, dans mon temps partiel, j'ai six heures d'accompagnement danse, en sachant que j'ai déjà un temps plein, avec mon cumul d'heures, j'ai un temps plein entre mes heures d'accompagnement et les heures de cours que je donne en Haute-Loire. Qu'est-ce qu'on me propose ?

Christophe Petit

En terme de formation ? C'est ça la question ?

Dans la salle

Voilà !

Christophe Petit

Quelqu'un a quelque chose ? On peut pas repousser ad vitam cette question des percussionnistes... Ce sera bien que l'on voit les autres propositions de formation supérieure.

Mais disons que déjà, les percussionnistes, on leur fait tellement peu de place... Qui, ici, forme des percussionnistes ?

Deborah Shannon

Nous, ici, on a une option, mais c'est tout.

Christophe Petit

CNSM ! Jean-Luc est parti aussi... Non... Il est là... Ah, Jean-Luc ! Tu en formes toi, un peu ?

Jean-Luc Pacaud

Des percussionnistes, non, pas du tout...

Christophe Petit

Mais, qu'est que tu fais !

(Rires)

Robert Llorca

Il joue, il cuisine, il répare ses salles de bains !

Gérard Hagopian

Alors, moi je suis en Avignon, vous le savez, je suis donc accompagnateur de danse contemporaine. Il s'agit, pour les élèves qui le désirent, pour une U.V supplémentaire pour la fin de troisième cycle, et pour l'obtention du DEM, d'assister à des cours de danse contemporaine, s'ils le désirent. Et puis d'avoir une U.V supplémentaire, des points de plus pour l'obtention du DEM. Je m'occupe de la formation de ces élèves qui le désirent. La formation se passe sur deux ans, de septembre à décembre, parce que c'est le travail technique du début d'année, et puis après, on est parti sur des spectacles pour tout le reste de l'année, donc ils n'y assistent pas. Mais je m'occupe de cette formation, bon, elle est ce qu'elle est, il y a beaucoup de percussionnistes qui viennent, quelques pianistes. Mais c'est aussi ouvert à des violonistes et des trompettistes, et des trombonistes. Je crois qu'il ne faut pas s'arrêter aux pianistes et aux percussionnistes, je pense qu'il faut ouvrir ça à toutes les classes. On cloisonne un petit peu trop la profession, je crois.

Robert Llorca

Et les accordéonistes, ils sont ?...

G.Hagopian

Donc, les accordéonistes, c'est moi en l'occurrence, parce que je suis accordéoniste également, et je l'ai fait savoir. Il y a des accordéonistes qui pourraient venir aussi.

Bernadette Leguil

Moi, je peux parler de certaines expériences qu'on a développées au CND Lyon. Donc, ce n'est absolument pas notre mission de former les musiciens, mais comme on essaie d'avoir l'esprit ouvert, et que dans les thématiques de formation continue qui sont notamment conduites en partenariat avec le CNFPT, quand il y a notamment - plusieurs fois Jean-Luc Pacaud est intervenu-, et donc sur des thématiques comme, par exemple, musique/danse... On a accueilli avec grand plaisir des musiciens qui souhaitaient approfondir leur connaissance de la danse. Et dans ces formations continues qui sont très courtes, ça dure une semaine, trente cinq heures, il y a toujours chez nous, c'est peut-être une spécificité, un duo de formateurs. Et quand on travaille sur la relation musique/danse, il y a toujours un formateur musicien et un formateur danseur. Et du coup, c'est une des spécificités... Et l'intérêt, c'est que à la fois dans les formateurs et dans les stagiaires, il y a cette rencontre des deux professions.

F.Prevoist

Si je peux me permettre... La question des percussionnistes, je pense, il faudrait y réfléchir, puisqu'on est tous là pour réfléchir sur la profession. Justement, nous, au Sup, je crois qu'à Rennes c'est exactement la même chose, on ne peut rien pour les percussionnistes actuellement. Dans l'état actuel du cursus, c'est réservé aux pianistes. Pour plusieurs raisons. La première, c'est que on cherche à les former pour toutes les disciplines, c'est-à-dire, classique, contemporain, et jazz. Et, à l'heure actuelle, on n'a pas encore trouvé comment articuler ça pour les percussionnistes, notamment pour le classique. Alors, on sait que c'est tout à fait possible d'accompagner un cours de classique à la batterie, ou avec des claviers, au marimba, c'est resté quelque chose qu'il nous faut mettre en place. D'autant que, par rapport à la spécificité du Sup, il faut trouver comment créer un concours, qui puisse être du même niveau que celui qu'on propose aux pianistes, et on pourra intégrer les élèves. C'est quelque chose qui est en pleine réflexion. On y pense, je pense que ça va se développer dans les prochaines années, mais pour le moment c'est à l'état de réflexion, et ce n'est pas encore mis en place. D'autant que la classe a été créée cette année, pour l'instant, c'est une création de classe, il faut attendre que ça s'installe un petit peu, on a démarré avec les pianistes. Obligatoirement, les percussionnistes viendront. Pour l'instant, voilà, c'est en réflexion.

Pascale Laborie

Rien, je repense aux textes qui ont été élaborés, au référentiel DNSPM musicien option accompagnement sur lequel on a travaillé au ministère, et dans ces textes on a été me semble-t-il, je n'ai pas tout en tête, très vigilants à laisser ouverte la possibilité de formation aux autres instruments que pianistes. Les textes et les référentiels, enfin, ce fameux référentiel DNSPM musicien, puisque l'argument principal était de dire : un instrumentiste... un accompagnateur, pardon, est d'abord un musicien, un interprète, ça, cela a été dit et redit, et dit en préambule, c'était vraiment la base de ce référentiel. L'objectif à atteindre dans ce référentiel, avec toutes les évaluations listées dedans, était de former un accompagnateur : quelles sont les compétences requises pour former un accompagnateur, quelles sont les évaluations mises en œuvre en regard des compétences requises ? Il me semble, il faudrait le relire, que rien n'empêche à ce jour, d'ouvrir à d'autres instrumentistes (que le piano) de haut niveau, puisque vous êtes dans une logique d'excellence, en préservant cette notion d'excellence...

F. Prevoist

Oui, mais...

P.Laborie

Je ne vois pas ce qui empêche cela, il faudrait m'expliquer mieux que cela...

F.Prevost

Dans mon souvenir, on n'avait pas résolu cette question des percussionnistes...

P. Laborie

Sur le référentiel DE, c'est ouvert aux percussionnistes, c'est clair,
Sur le référentiel CA, il y a un combat à mener, mais il est du côté de la musique, nous, à l'Inspection de la Danse, nous ne sommes pas sollicités pour la rédaction des textes
C'est là que l'ANMAM avait peut-être un rôle à jouer par sa présence dans les groupes de rédaction des textes.

Danièle Clemot

L'association a travaillé sur l'élaboration, mais n'a pas été conviée à la finalisation

Christophe Petit

Moi, j'aimerais qu'on puisse aborder non seulement les lieux mais les valeurs qu'on transmet, et finir le tour des lieux....., donc peut-être juste parler des acteurs des différents niveaux.
Il y a les Conservatoires, des initiatives ponctuelles de stages, les CNSM, le CND...
Il nous reste pour les étudiants à comprendre comment cela se passe aux Pôles Sup ?
On a vu ce matin que c'est difficile de trouver un intitulé « accompagnement de la danse » et que ce n'était pas forcément facile de se former...
A part les CND et CEFEDM, quelle formation continue pour ceux qui se lancent dans le métier ?

Donc, si vous êtes d'accord, on va aborder ces deux aspects....est-ce que cela vous convient ?

Jean Tabouret

Il m'est uniquement possible de donner des informations concernant les pôles supérieurs. L'enseignement supérieur, hors CNSMD, est très diversifié : il y a des pôles supérieurs (dont certains préparent également le DE) et des CEFEDM, non inclus dans des Pôles Supérieurs. Ces établissements sont tous très différents et je peux seulement parler de ce qui se passe en Bourgogne où l'établissement était CEFEDM jusqu'en 2009, et donc Pôle Sup depuis cette date.

En Bourgogne, pour l'accompagnement, les étudiants sont rentrés pendant plusieurs années sans diplôme préalable dans la spécialité pour la formation à l'accompagnement. Depuis deux ans, les candidats se présentent avec un DEM d'accompagnement.

La formation DE que nous avons mise en place pour les accompagnateurs inclut des stages pédagogiques avec deux tuteurs et deux lieux de tutorat en alternance ; il y a donc des allers et retours entre deux établissements. L'un de ces tutorats est avec un accompagnateur unique, l'autre se déroule avec une équipe de 2 ou 3 accompagnateurs dans un même établissement pour que l'étudiant ait l'expérience d'une grande diversité de situations. L'optique est de former un accompagnateur « tout terrain » qui acquiert ensuite une spécialité

en fonction de ses choix.

L'étudiant a la possibilité de dire ce qu'il préfère...c'est le cas de Raphaël, que nous avons vu tout à l'heure. Après avoir passé un DE de formation musicale, il voulait dans un premier temps compléter sa formation par un DE de piano, mais a opté pour un DE d'accompagnement en choisissant de travailler auprès d'un accompagnateur danse parce que c'est ce qui l'intéressait.

Marina Lemineur

Je voudrais relater mon expérience personnelle : après une formation DE de piano au Cefedem, j'ai voulu me former pour un DE d'accompagnement autre qu'instrumental.

Cela correspondait à une période où j'avais un poste d'accompagnement danse, c'est donc ce que j'ai demandé. La réponse du Cefedem, c'est que l'accompagnement danse n'est pas « pédagogique » et « qu'ils ne pouvaient pas mettre en place une épreuve pédagogique pour moi » ; cela a été toléré pour le 1^o tutorat, mais pas pour le 2^o, qui est le plus important.

Avant moi, il y a eu d'autres étudiants qui voulaient faire un 2^o DE...s'ils désiraient uniquement l'option « instrument », on ne les obligeait pas à faire « chant » ou « danse »...moi, on m'a dit : « non, il faut que tu fasses les 3 »(options).

Les règles changent à partir du moment où on dit qu'on veut faire de l'accompagnement « danse ». C'est toujours le même problème, c'est comme si on n'était pas un vrai accompagnateur !

Cela reflète mes études antérieures, et aujourd'hui, pour la majorité des accompagnateurs et des professeurs d'accompagnement, l'accompagnement, ce n'est que chant ou instrument, le problème vient de là !

Dominique Chaffangeon

Je suis tout à fait d'accord avec ce que tu dis : il faut tirer très vite la sonnette d'alarme ! Nous en parlons

à l'ANMAM : un Pôle Sup, cela devrait être un tronc commun pour la 1^o année et ensuite garder la spécificité.

J'ai été le tuteur de Raphaël Plet, le travail a été fait dans le cadre du Pôle Sup de Dijon, et voilà...on lui a permis de passer son DE (accept danse)...Donc , s'il vous plait, messieurs des Pôles Supérieurs et de la Direction de la Musique, il faut réfléchir à cela : que les étudiants aient une compétence « chant » ou « instrument », c'est très bien (pour la lecture...) mais en 3 ans, il y a un travail très spécifique à accomplir sur la danse.

Jean Tabouret

Maintenant, les DNSPM ont trois ans ...

Pour les DE d'accompagnement, certains étudiants ont une formation initiale très complète mais d'autres moins et sont encore en « appétence » d'apprentissage. En 2 ans (durée de la formation au DE), on est obligé de former un accompagnateur « tout terrain » ; ceci est pour moi une « lettre de noblesse », une grande richesse. Avec un cursus de 3 ans, on peut avoir 2 ans pour une formation générale qui permet de s'adapter et de répondre à toute offre d'emplois et la 3^o année, on se spécialise : chant, danse, ou instrument...Voilà, à mon sens, l'une de nos possibilités.

Pascale Laborie

C'est vrai qu'on se pose la question de l'instrument...l'accompagnateur « tout terrain » doit nécessairement être pianiste... mais nous avons vu lors des exemples cet après-midi, que l'accompagnateur multi - instrumentiste est une cheville ouvrière de la transversalité.

Après, il reste à trouver quelle formation, quelle spécificité, quels parcours pour la danse, il y a de l'emploi, mais c'est vrai que si dans un conservatoire, les missions pour des accompagnateurs non - pianistes ne sont pas clairement définies, il est difficile d'employer un accompagnateur percussionniste par exemple.

Robert Llorca

Je te coupe, Pascale, pour préciser 2 ou 3 choses...je persiste à dire qu'une formation spécifique à l'accompagnement de la danse est indispensable, quel que soit l'instrument... D'autre part, c'est vrai qu'il y a du travail pour les accompagnateurs de danse ; il m'arrive régulièrement d'embaucher des percussionnistes pour la danse et de leur confier ensuite des missions d'ateliers selon leurs spécialisations (percussions digitales...)

R.Llorca

Chez les directeurs de conservatoire, il commence à y avoir plusieurs anciens « accompagnateurs danse »...

On voit bien lors des réunions que les collègues sont sensibilisés sur ce sujet.

P.Laborie

La possibilité d'emploi doit être conséquente...c'est peut-être dans ce sens là qu'il faut préciser les missions d'un accompagnateur danse et son implication dans un conservatoire

D. Chaffangeon

J'ai un petit souvenir d'un jury d'accompagnement :

J'étais de jury de DE à Nancy, avec Jean Pomarès, il arrive quelqu'un d'exceptionnel, mais percussionniste, nous n'avons pas pu l'écouter...l'épreuve sur « piano » étant obligatoire...On ne lui a pas donné, bien sur...

Jean Pomarès a fait remonter les choses et ensuite, il y a eu une ouverture pour d'autres instruments....

Très vite, maintenant, quelle est la spécificité de l'accompagnement de la danse classique ?

C'est quand même l'immersion, la transmission du répertoire...alors au piano ou pas ??

Cela se discute...Mais pourquoi ne pas permettre à un cello d'accompagner la danse contemporaine ?

Ce serait génial, mais il faut que ce soit « diplômant »! Il me semble qu'au CNFPT, on peut choisir danse classique en 1^o option, et danse contemporaine + jazz en 2^o option...il peut donc y avoir pour un musicien non pianiste la possibilité de passer son DE sur le contemporain et non sur le classique...

C'est compliqué...mais il y a une souplesse du côté du CNFPT !

Bernadette Leguil

N'oublions pas les élèves !!!... Les danseurs commencent à 5 ou 6 ans...jusqu'à 17, 18...

C'est important pour eux d'avoir des musiciens accompagnateurs quelque soit l'instrument !

Pascal Sevajols

Il ne faut pas oublier qu'il est très important aussi d'avoir la bonne volonté des directeurs et des professeurs d'accompagnement!

On a également grand besoin de pianistes pour les compagnies de ballets en France, c'est un poste très demandé de même, accompagner les classes pour le ballet....J'ai ouvert une formation à Marseille, pour certains collègues et pour certains étudiants quand ils en avaient les capacités

Ma carrière a plutôt été en France et en Europe....ce sont des postes très demandés...il y a de quoi faire !

Je suis au ballet de Lorraine, j'accompagne la classe pour le ballet...heureusement, je suis au conservatoire en même temps... parce que, accompagner juste la classe, non !!!

On n'en vit pas, ou alors, il faut être chef de chant pour le ballet, et c'est intéressant !

P.Sevajols

Oui, cela peut être un complément

D.Shannon

C'est sur qu'il faut être sur plusieurs postes...Demande à Jean-Luc (Pacaud)...il est partout en France !

A Paris, il est courant d'avoir 3 ou 4 employeurs !!!

Lucette Marliac

Je voulais revenir sur quelque chose de très « terre à terre », rebondir sur le témoignage de mademoiselle et aussi sur l'affirmation de R.Llorca concernant la nécessité d'une formation spécifique...

Pour moi la question, c'est comment rentrer dans une formation supérieure ? Tout simplement rentrer ?

Selon les renseignements que j'ai cherché sur les Pôles Sup, actuellement sur les 4 formant à l'accompagnement, il y en a 2 spécialisés « instrument ou chant » et la danse n'est pas prévue....et 2 où elle existe, mais comme une option à partir du moment où on est rentré en accompagnement instrument ou chant....Si on n'arrive pas à transposer, à déchiffrer, on ne rentre tout simplement pas...

La question, c'est donc aujourd'hui, comment rentrer dans une formation supérieure ?

Christophe Petit

On aura compris, c'est pour cela qu'on est là, c'est une vieille histoire..... Ce sont des offres éclatées, difficiles à comprendre.....Dernière chose dont il faut parler, une autre difficulté c'est que les CA et DE « candidats libres » ont disparus, paix à leur âme ! On a parlé exclusivement des formations si on est encore étudiant...

si on est chargé de famille, on travaille....comment est-ce qu'on peut s'en sortir ?

Qui me répond ?

Bernadette Leguil

La formation continue est un droit pour les salariés et c'est un devoir pour les entreprises de cotiser. J'ai dit ce qu'il fallait dire. Ceci posé, pour répondre à la question pratique, au CND, notre mission, c'est la danse...quand les choses sont possibles, on les fait, on les suscite, etc... mais de notre expérience, ce qui est riche, c'est un double Pôle Danse et Musique...ces deux institutions auraient intérêt à mettre leurs compétences en commun.

Le CND, et particulièrement celui de Lyon est ouvert à cela. C'est utile et nécessaire pour les acteurs de la profession.

R.Llorca

Pour donner des réponses super pratiques, il y a deux dispositifs qui existent :

la VAE (validation des acquis par l'expérience) , qu'on trouve dans certains pôles et Cefedems, et qui permet de passer le DE, et le dispositif REP / RED (reconnaissance des expériences professionnelles et reconnaissance des

équivalences de diplômes, ouvert à ceux qui ont obtenu des diplômes dans des institutions privées...à l'étranger c'est encore un autre dispositif) qui permet de passer les concours des C D G (centres de gestion - ex CNFPT) pour être ASEA ou PEA. Ces commissions sont maintenant décentralisées : toujours Paris, et Dunkerque, Bordeaux et Dijon). Moi, je suis dans celle de Dijon, avec certains collègues du Pôle, du conservatoire de Dijon...cela permet à des gens très divers de rentrer dans une formation diplômante, de « bricoler » à droite à gauche, et de voir éventuellement ce bricolage intelligent validé par la commission.

D.Chaffangeon

Cela me fait penser à une chose que je n'avais pas dite...On avait parlé de cela, Philippe, il y a deux ou trois ans, au moment de créer ma classe ici, et il était aussi question d'un Pôle Sup. Danse...Imaginons un élève qui fait une première année en accompagnement instrumental ou vocal, il va mieux déchiffrer, faire de la réduction d'orchestre....Pourquoi est-ce qu'il n'intégrerait pas ensuite une formation dans un Pôle Sup. Danse.... ?

Il aurait 25 profs de danse avec qui progresser ! On peut envisager que la formation finale des accompagnateurs de danse se passe avec la collaboration des Pôles Sup. Danse....

P.Laborie

Ce serait plus dans les Pôles Sup. qui ont à la fois musique et danse qu'il faudrait chercher....Par exemple,

à Toulouse, le CSMD (dirigé pour la danse par Nadine Hernu) s'y intéresse...Bordeaux est en attente, on est dans l'autonomie des établissements supérieurs...

J.Tabouret

Vous parlez à un convaincu, mais en Bourgogne, nous n'avons pas la danse. Nous avons déposé un dossier, mais la réponse ne nous appartient pas !

F.Prévost

Au CNSM, nous avons la chance d'avoir beaucoup de projets communs entre la musique et la danse...c'est ce qu'on fait en permanence et le directeur met vraiment l'accent dessus.

Ce que je veux ajouter, par rapport à ce que disait Christophe sur les formations, c'est que les offres sont tout à fait claires mais pas assez nombreuses...A Rennes ou ici, il y a des formations au niveau DEM, au CNSM, la classe est clairement accessible, il y a un concours d'entrée comme dans n'importe quelle autre classe du CNSM de Paris...Pour les percussionnistes, par contre, rien n'existe...et au niveau des Cefedem et des Pôles Sup, l'offre est moins lisible...justement, avec la liberté des établissements, cela crée une certaine confusion.

La transversalité, la relation musique et danse, c'est cela l'important...je travaille dans un autre établissement dans le Val de Buée, on fait cela en permanence. Il n'y a pas les moyens d'une classe d'accompagnement, c'est seulement une classe de déchiffrage, et cela se développe petit à petit. Malgré cela, on implique les élèves de 3^o cycle avec les danseurs sur scène, on fait venir les élèves dans les classes de danse...cela existe !!!

Mais, vraiment pour les percussionnistes, il n'y a pas de réponse adaptée !

Jean Luc Bernard

J'aimerais intervenir là-dessus...

Se battre pour les formations, super ! Mais il faut se battre pour les emplois.....Il y a 10, 15 ans, il

était question de créer un DE accompagnement percussion... Il fallait créer un diplôme, mais pour quel volume

d'emplois derrière ? Combien de postes proposés ?...10, 30 ??? C'est insuffisant pour créer un diplôme !!!

Bien sur, il existe la formation continue...et la VAE, mais cela, c'est pour les gens qui sont déjà dans le métier,

pour qu'ils arrivent à avoir un statut décent.

Dominique Chaffangeon

Un directeur de CEFEDEM m'avait dit « tu te rends compte, il faut organiser un CA ondes Martenot » !!!!!

C'est quand même pas aussi rare !

Christophe Petit

Encore beaucoup de travail, beaucoup de questions...

L'heure est dépassée, pour clore, je ne voudrais pas terminer sur des notions techniques, mais sur cette notion de plaisir, l'alpha et l'oméga des danseurs avec lesquels on travaille :

Le mot de la fin pour Philippe et Anne –Claire...

Qu'est ce qui est le plus important dans la formation du pianiste qui va accompagner la danse?

Philippe Cheloudiakoff

Le regard sur la danse, avoir l'œil, c'est le plus difficile...être au service oui, mais sans l'œil, cela ne sert à rien et ce n'est pas donné à tout le monde.

Anne Claire Galland

Ce qui me tient le plus à cœur, ce n'est pas transmettre, c'est créer les conditions dans lesquelles ils pourront être créatifs....créer l'état créatif....il y a un point de départ, comprendre la danse, une destination, accompagner la danse....entre les deux, il y a un chemin : apprendre à traduire la danse. J'accompagne les étudiants sur ce chemin et c'est fantastique, et c'est difficile.

« Applaudissements et bravos »

Christophe Petit

Dominique, tu es chez toi, je te charge des remerciements

Merci !

Dominique Chaffangeon

Merci à l'ANMAM d'avoir eu cette idée de colloque....je suis membre depuis peu de temps, j'ai sauté dessus !

Je remercie notre directeur Robert Llorca d'avoir été sensible à l'accompagnement de la danse, je remercie les professeurs de danse d'avoir été disponibles et d'avoir reçu les étudiants pianistes, je remercie le public, les musiciens qui ont accepté de jouer deux minutes sur scène et les élèves danseurs. J'espère qu'on aura suscité des vocations...

Je me disais avant ce colloque, je ne sais pas comment on va faire, on n'est pas les rois de la « com. » le cours public de danse, c'est difficile...

D'ici deux ans, j'espère que des classes comme la mienne, il y en aura 5, 6, 7, 8...

Maintenant, c'est un autre stress, c'est la préparation des DEM

Merci à tous !

Fin du colloque